

## Aca Nexia

Membre de Nexia International  
Société par Actions Simplifiée d'expertise  
comptable et de commissariat aux comptes au  
capital de 640 000 €  
RCS Paris B 331 057 406  
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

## Mazars

Société Anonyme d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes à directoire et conseil de  
surveillance au capital de 8 320 000 €  
RCS Nanterre B 784 824 153  
61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex

# Axway Software

Société anonyme au capital de 43 267 194 €  
Siège Social : PAE Les Glaisins - 3 rue du Pré Faucon - 74940 Annecy  
RCS : Annecy 433 977 980

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société Axway Software,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Axway Software relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## 3. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### 3.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux licences et aux contrats de souscription « Customer Managed »

(Note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

#### Risque identifié

L'activité du groupe inclut plusieurs métiers dont la vente de licences et la vente de contrats de souscription dits « Customer Managed ». Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires du groupe relatif aux licences s'élève à 18,6 millions d'euros, soit 6,5% du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires souscription, dont l'offre « Customer Managed », s'élève à 114,2 millions d'euros, soit 40,0% du chiffre d'affaires consolidé.

En règle générale, le chiffre d'affaires licences est comptabilisé immédiatement lors de la livraison qui est considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés.

Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global. Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres obligations de prestations qui le composent.

Les contrats de souscription « Customer Managed » correspondent à une offre hybride qui inclut trois obligations de prestation distinctes : licence, maintenance et souscription. Le prix du contrat doit être affecté à chacune des obligations de prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu selon des modalités propres à chacune d'entre elles.

Dans ce contexte, les risques d'audit concernent notamment la correcte séparation des exercices et les modalités d'attribution du chiffre d'affaires aux différentes obligations de prestations.

La reconnaissance du revenu de ces métiers est considérée comme un point clé de notre audit en raison de leur importance significative dans les comptes du groupe et en particulier de leur incidence sur le résultat opérationnel.

#### Notre réponse

Notre approche d'audit s'appuie sur l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe afin de contrôler l'évaluation, la réalité et la correcte séparation des exercices du chiffre d'affaires licences et du chiffre d'affaires souscription « Customer Managed » et sur des procédures d'audit de substance.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer une revue de la conception du contrôle interne ainsi que des tests d'efficacité des contrôles clés des procédures afférentes à la reconnaissance de ce chiffre d'affaires ;
- réaliser, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, des tests de détail sur le chiffre d'affaires des contrats de licences et de souscription « Customer Managed » signés au cours de l'exercice afin de vérifier la réalité et l'évaluation du revenu ainsi que la correcte séparation des exercices.

Nous avons notamment rapproché le montant du revenu comptabilisé avec les données contractuelles et vérifié l'application de la procédure d'attribution du prix des contrats à éléments multiples aux différentes obligations de prestations.

Nous avons examiné les preuves de livraisons et les modalités de paiement.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées en note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

### 3.2 Evaluation et dépréciation des écarts d'acquisition

(Notes 8.1 et 8.2 de l'annexe aux comptes consolidés)

#### Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, sont décrits dans la note 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Ils ont été alloués à l'unique unité génératrice de trésorerie (UGT) identifiée au sein du groupe Axway, à savoir le Groupe lui-même.

La direction s'assure à chaque clôture, et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié, que la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition, figurant au bilan pour un montant de 330,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 348,3 millions d'euros au 31 décembre 2021, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable de l'UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre ainsi que le détail des hypothèses retenues sont décrits en note 8.2. Au 31 décembre 2021, les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à constater de perte de valeur des écarts d'acquisition comptabilisés.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, qui représente un montant particulièrement significatif au regard du total bilan, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment de la définition des unités génératrices de trésorerie, du taux de croissance à l'infini retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition et la mise en œuvre des tests de dépréciation comme un point clé de notre audit.

## Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur et, notamment si le rattachement des actifs à l'UGT unique identifiée est exhaustif ;
- vérifier que la juste valeur nette des coûts de cession est dérivée du cours de bourse à la clôture ;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses de détermination des flux de trésorerie futurs en lien avec les données opérationnelles, eu égard au contexte économique et financier dans lequel opère le Groupe ;
- apprécier, avec l'appui de nos experts en évaluation, la cohérence du taux de croissance à l'infini et du taux d'actualisation dans toutes leurs composantes ;
- analyser la sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que les notes 8.1 et 8.2 donnaient une information appropriée.

### 3.3 Caractère recouvrable des impôts différés actifs au titre des reports fiscaux déficitaires

(Note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés)

## Risque identifié

Au 31 décembre 2021, le montant des déficits fiscaux reportables s'élève à 253,2 millions d'euros. Le Groupe a reconnu au titre de ces déficits, des impôts différés actifs figurant au bilan pour un montant de 25,2 millions d'euros.

Le Groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Les actifs d'impôts différés liés aux pertes fiscales reportées sont reconnus s'il est probable que les filiales ou groupes fiscaux disposeront de bénéfices imposables suffisants pour les utiliser.

Nous avons considéré que la comptabilisation et l'appréciation de la recouvrabilité de ces impôts différés actifs est un point clé de notre audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et du fait que la détermination de leur valeur recouvrable, basée notamment sur des prévisions de bénéfices futurs, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations de la direction.

## Notre réponse

Nous avons obtenu le détail des impôts différés actifs et les prévisions de résultats fiscaux d'Axway Software, d'Axway Inc. et d'Axway Ireland et, sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :

- Nous avons revu les calculs et apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, notamment des prévisions de bénéfices fiscaux futurs.
- Nous avons analysé la cohérence des prévisions avec l'historique de performance, avec les politiques de prix de transfert et avec les hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT unique.
- Nous avons contrôlé les différents taux d'impôts retenus pour déterminer les impôts différés actifs, notamment en France et aux Etats-Unis.

Enfin, nous avons vérifié que la note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés donnait une information appropriée.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

#### **5. Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

##### **5.1 Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1- 2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

##### **5.2 Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Axway Software par l'assemblée générale du 18 décembre 2000 pour le cabinet Aca Nexia et pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Aca Nexia et le cabinet Mazars étaient dans la 21<sup>ème</sup> année de leur mission sans interruption, dont 11 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **7. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### **7.1 Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## 7.2 Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

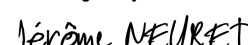
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 10 mars 2022

Les Commissaires aux comptes

DocuSigned by:  
  
 35CC3FE214F44AD...

Aca Nexia  
 Sandrine Gimat

DocuSigned by:  
  
 75636F48A1E940D...

Mazars  
 Jérôme Neyret



# État du résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
		Montant	Montant	Montant
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>285 548</b>	<b>297 234</b>	<b>299 962</b>
Charges de personnel	5.1	-180 629	-189 891	-187 934
Achats et Charges externes	4.2	-60 144	-63 260	-74 409
Impôts et taxes		-3 291	-2 626	-1 645
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	4.3	-10 748	-12 660	-12 997
Autres produits et charges opérationnels courants		2 173	2 051	2 947
<b>Résultat opérationnel d'activité</b>		<b>32 908</b>	<b>30 847</b>	<b>25 924</b>
<i>en % du CA HT</i>		<i>11,5%</i>	<i>10,4%</i>	<i>8,6%</i>
Charges liées aux stocks options et assimilés	5.4	-4 352	-5 067	-2 740
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	4.4	-8 626	-8 162	-8 605
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>19 930</b>	<b>17 618</b>	<b>14 579</b>
<i>en % du CA HT</i>		<i>7,0%</i>	<i>5,9%</i>	<i>4,9%</i>
Autres produits et charges opérationnels	4.5	-2 652	24	-288
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>17 278</b>	<b>17 642</b>	<b>14 291</b>
<i>en % du CA HT</i>		<i>6,1%</i>	<i>5,9%</i>	<i>4,8%</i>
Coût de l'endettement financier net	11.1	-1 302	-1 413	-1 551
Autres produits et charges financiers	11.2	541	-2 657	-564
Impôt sur le résultat	6.1	-6 913	-5 095	-6 770
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>9 604</b>	<b>8 478</b>	<b>5 406</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>9 604</b>	<b>8 478</b>	<b>5 406</b>
<i>en % du CA HT</i>		<i>3,4%</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,8%</i>
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		2	2	1
<b>dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>9 602</b>	<b>8 476</b>	<b>5 405</b>

## Résultat net par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère

(en euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Résultat de base par action</b>	13.9	<b>0,45</b>	<b>0,40</b>	<b>0,25</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	13.9	<b>0,43</b>	<b>0,38</b>	<b>0,24</b>

# État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercice 2021</b>	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>9 604</b>	<b>8 478</b>	<b>5 405</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
Ecart actuariel liés aux engagements de retraite	5.3	797	-600
Effets d'impôts		-216	170
<b>Sous-total des éléments non recyclables en résultat</b>	<b>581</b>	<b>-430</b>	<b>-614</b>
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Ecart de conversion	13.7	18 646	-20 471
<b>Sous-total des éléments recyclables en résultat</b>	<b>18 646</b>	<b>-20 471</b>	<b>2 792</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts</b>	<b>19 227</b>	<b>-20 901</b>	<b>2 179</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>28 831</b>	<b>-12 423</b>	<b>7 584</b>
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	2	1
<b>dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>28 830</b>	<b>-12 425</b>	<b>7 583</b>

# État de la situation financière consolidée

## Actif

<b>ACTIF</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Ecarts d'acquisition	8.1	348 326	330 306	349 976
Immobilisations incorporelles	8.3	15 073	23 356	33 912
Immobilisations corporelles	8.4	14 272	15 421	12 505
Droits d'utilisation des biens pris en location	9.1	23 545	28 935	23 474
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	8 817	8 622	5 089
Impôts différés actifs	6.4	14 616	16 289	17 724
<b>Actifs non courants</b>		<b>424 650</b>	<b>422 929</b>	<b>442 679</b>
Clients et comptes rattachés	7.2	105 102	88 085	71 893
Autres créances courantes	7.3	27 806	32 167	33 179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.3	25 355	16 165	21 087
<b>Actifs courants</b>		<b>158 263</b>	<b>136 417</b>	<b>126 158</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>582 913</b>	<b>559 346</b>	<b>568 838</b>

## Capitaux propres et passif

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital		43 267	42 702	42 451
Réserves liées au capital		113 380	111 541	110 976
Réserves consolidées et autres réserves		205 965	192 744	203 764
Résultat de l'exercice		9 602	8 476	5 405
<b>Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>372 215</b>	<b>355 463</b>	<b>362 596</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>372 220</b>	<b>355 466</b>	<b>362 598</b>
Emprunts et dettes financières - part à long terme	11.4	60 097	37 270	39 201
Dettes financières de location - part à long terme	9.2	27 198	32 162	22 903
Impôts différés passifs	6.4	3 870	2 298	488
Autres dettes non courantes y compris les provisions à long terme	7.4	9 772	10 761	13 090
<b>Passifs non courants</b>		<b>100 937</b>	<b>82 490</b>	<b>75 683</b>
Emprunts et dettes financières - part à court terme	11.4	1 718	2 942	3 452
Dettes financières de location - part à court terme	9.2	6 167	5 625	6 809
Fournisseurs et comptes rattachés	7.5	10 899	13 778	16 617
Produits constatés d'avance	7.6	55 826	54 692	60 567
Autres dettes courantes	7.7	35 145	44 353	43 112
<b>Passifs courants</b>		<b>109 755</b>	<b>121 390</b>	<b>130 557</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>210 693</b>	<b>203 880</b>	<b>206 240</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>582 913</b>	<b>559 346</b>	<b>568 838</b>

# État des variations des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves liées au capital	Actions auto-détenues	Réserves et résultat consolidés	Autres éléments du résultat global	Part attribuable aux :		Total
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>42 451</b>	<b>110 976</b>	<b>-827</b>	<b>184 046</b>	<b>25 950</b>	<b>362 597</b>	<b>2</b>	<b>362 598</b>
Opérations sur capital	251	564	-	-167	-	649	-	649
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	4 405	-	4 405	-	4 405
Opérations sur titres autodétenus	-	-	113	125	-	238	-	238
Dividendes ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-16	16	-0	-0	-0
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>251</b>	<b>564</b>	<b>113</b>	<b>4 347</b>	<b>16</b>	<b>5 292</b>	<b>-0</b>	<b>5 292</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	8 476	-	8 476	2	8 478
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-20 901	-20 901	0	-20 901
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 476</b>	<b>-20 901</b>	<b>-12 425</b>	<b>2</b>	<b>-12 423</b>
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>42 702</b>	<b>111 540</b>	<b>-714</b>	<b>196 869</b>	<b>5 065</b>	<b>355 463</b>	<b>4</b>	<b>355 466</b>
Opérations sur capital	565	1 840	-	-284	-	2 121	-	2 121
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	3 635	-	3 635	-	3 635
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-9 108	-110	-	-9 217	-	-9 217
Dividendes ordinaires	-	-	-	-8 623	-	-8 623	-	-8 623
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	16	-9	7	-0	7
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>565</b>	<b>1 840</b>	<b>-9 108</b>	<b>-5 365</b>	<b>-9</b>	<b>-12 077</b>	<b>-0</b>	<b>-12 077</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	9 602	-	9 602	2	9 604
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	19 227	19 227	0	19 227
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 602</b>	<b>19 227</b>	<b>28 830</b>	<b>2</b>	<b>28 831</b>
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>43 267</b>	<b>113 380</b>	<b>-9 822</b>	<b>201 106</b>	<b>24 283</b>	<b>372 215</b>	<b>5</b>	<b>372 220</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle)</b>		<b>9 604</b>	<b>8 478</b>	<b>5 406</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions		20 181	19 940	20 484
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	5.4	3 731	4 405	2 689
Plus et moins-values de cession		216	15	82
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>33 731</b>	<b>32 838</b>	<b>28 661</b>
Coût de l'endettement financier net	11.1	1 302	1 413	1 551
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.1	6 913	5 095	6 770
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>		<b>41 946</b>	<b>39 346</b>	<b>36 982</b>
Impôt versé (B)		-2 780	-3 516	-4 127
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	12.2	-26 224	-23 706	-19 250
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)</b>		<b>12 941</b>	<b>12 124</b>	<b>13 605</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8.4	-2 825	-7 746	-4 550
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4	-	-2
Incidence des variations de périmètre	8.1	-	-400	-723
Variations des prêts et avances consentis		-81	-26	-130
Autres flux liés aux opérations d'investissement		69	61	246
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>		<b>-2 833</b>	<b>-8 111</b>	<b>-5 159</b>
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	13.3	2 026	649	-
Achats et reventes d'actions propres	13.2	-9 500	-201	-1 164
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13.6	-8 623	-	-8 472
Émissions d'emprunts	11.4	60 000	-	15 000
Remboursements d'emprunts	11.4	-38 457	-2 360	-18 639
Variation des dettes financières de location	4.2	-6 680	-4 444	-7 652
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)		-590	-657	-766
Autres flux liés aux opérations de financement		98	-851	-1 550
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>		<b>-1 726</b>	<b>-7 864</b>	<b>-23 243</b>
Incidence des variations des cours des devises (G)		664	-1 059	87
<b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE (D+E+F+G)</b>		<b>9 047</b>	<b>-4 911</b>	<b>-14 710</b>
Trésorerie d'ouverture		16 151	21 062	35 772
Trésorerie de clôture	11.3	25 197	16 151	21 062

## Table of Contents

Note 1 Principes comptables .....	9
1.1 Base de préparation .....	9
1.2 Application de nouvelles normes et interprétations .....	9
1.3 Impact de la crise liée à la COVID-19 sur les comptes consolidés de la période.....	10
1.4 Impacts des risques environnementaux sur les états financiers consolidés .....	12
1.5 Estimations et jugements comptables déterminants .....	12
1.6 Format et conversion des états financiers .....	12
Note 2 Méthodes et périmètre de consolidation .....	14
2.1 Méthodes de consolidation .....	14
2.2 Principales acquisitions .....	14
2.3 Autres mouvements de périmètre .....	14
2.4 Comparabilité des comptes .....	14
Note 3 Information sectorielle .....	14
3.1 Ventilation par métiers du chiffre d'affaires .....	14
3.2 Ventilation géographique du chiffre d'affaires .....	15
3.3 Ventilation géographique des actifs non courants .....	15
Note 4 Résultat opérationnel .....	15
4.1 Chiffre d'affaires .....	16
4.2 Achats et charges externes .....	18
4.3 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations .....	18
4.4 Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés .....	19
4.5 Autres produits et charges opérationnels.....	19
Note 5 Personnel et engagements envers le personnel .....	19
5.1 Charges de personnel .....	19
5.2 Effectif .....	19
5.3 Engagements retraites et assimilés .....	20
5.4 Paiements fondés en actions .....	22
5.5 Rémunération des principaux dirigeants (parties liées) .....	23
Note 6 Impôts sur les résultats .....	25
6.1 Tableau d'analyse de la charge d'impôt sur le résultat .....	25
6.2 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif .....	25
6.3 Effets fiscaux des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.....	26
6.4 Impôts différés actifs et passifs.....	26
6.5 Échéancier des déficits fiscaux reportables.....	28

Note 7 Éléments du besoin en fonds de roulement et autres actifs et passifs financiers ...	30
7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants .....	30
7.2 Clients et comptes rattachés .....	31
7.3 Autres créances courantes .....	32
7.4 Autres dettes non courantes .....	33
7.5 Fournisseurs et comptes rattachés .....	33
7.6 Produits constatés d'avance à moins d'un an .....	33
7.7 Autres dettes courantes .....	34
Note 8 Immobilisations incorporelles et corporelles .....	34
8.1 Écarts d'acquisition .....	34
8.2 Tests de dépréciation .....	35
8.3 Autres immobilisations incorporelles .....	38
8.4 Immobilisations corporelles .....	39
Note 9 Contrats de location .....	40
9.1 Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location .....	41
9.2 Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location .....	41
Note 10 Provisions .....	42
10.1 Provisions courantes et non courantes .....	42
10.2 Passifs éventuels .....	42
Note 11 Financement et gestion des risques financiers .....	43
11.1 Coût de l'endettement financier net .....	43
11.2 Autres charges et produits financiers .....	43
11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	43
11.4 Emprunts et dettes financières – Endettement net .....	44
11.5 Covenants bancaires .....	45
11.6 Instruments financiers inscrits au bilan .....	46
11.7 Gestion des risques financiers .....	46
Note 12 Flux de trésorerie .....	49
12.1 Variation de l'endettement net .....	49
12.2 Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie .....	49
12.3 Autres flux de trésorerie .....	50
Note 13 Capitaux propres et résultat par action .....	50
13.1 Évolution du capital social .....	50
13.2 Opérations sur titres auto-détenus .....	50
13.3 Plans d'options de souscription d'actions .....	50
13.4 Plans d'attribution d'actions gratuites .....	51

13.5 Réserves liées au capital.....	51
13.6 Dividendes .....	51
13.7 Réserves de conversion .....	51
13.8 Objectifs, politique et procédures de gestion du capital .....	51
13.9 Résultats par action.....	52
Note 14 Transactions avec les parties liées.....	52
14.1 Transactions avec Sopra Steria Group, les sociétés liées à Sopra Steria Group et Sopra GMT .....	52
14.2 Filiales et participations.....	53
14.3 Relations avec d'autres parties liées .....	53
Note 15 Engagements hors bilan.....	53
15.1 Obligations contractuelles données.....	53
15.2 Engagements donnés liés à l'activité courante .....	53
15.3 Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants.....	54
15.4 Nantissements, garanties et sûretés .....	54
Note 16 Événements postérieurs à la clôture .....	54
Note 17 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2021 .....	54
Note 18 Honoraires des Commissaires aux comptes.....	55



# Notes aux états financiers consolidés

Il s'agit de la onzième publication du groupe Axway depuis son introduction en Bourse sur Euronext à Paris le 14 juin 2011.

Le Conseil d'administration réuni le 22 février 2022 a arrêté les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2021.

Les notes aux états financiers font partie intégrante des comptes consolidés.

## Note 1 Principes comptables

Les comptes consolidés ont été préparés suivant les principes et méthodes comptables en vigueur au 31 décembre 2021. Ces principes et méthodes comptables sont exposés ci-après.

Afin d'identifier avec clarté nos principes comptables dans les notes, ces derniers ont été soulignés en bordeaux sur un fond gris comme ceci : « **Principes comptables, jugements et estimations** ».

Les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur les comptes consolidés de la période sont décrits dans la note 1.3.

La table suivante est un récapitulatif des principes comptables, jugements et estimations exposés dans les notes aux comptes consolidés :

Notes	Principes comptables, jugements et estimations		
(1.0)	Principes comptables	(8.1)	Écarts d'acquisition
(1.3)	Impact de la crise liée à la COVID-19 sur les comptes consolidés de la période	(8.1)	Regroupements d'entreprises
(1.4)	Impacts des risques environnementaux sur les états financiers consolidés		
(1.5)	Estimations et jugements comptables déterminants	(8.2)	Tests de depreciation
(1.6)	Format et conversion des états financiers	(8.3)	Autres immobilisations incorporelles
(2.1)	Méthodes de consolidation	(8.4)	Immobilisations corporelles
(3.0)	Information sectorielle	(9.0)	Contrats de location
(4.1)	Reconnaissance des revenus	(10.0)	Provisions
(5.3)	Avantages du personnel	(11.2)	Autres charges et produits financiers
(5.4)	Paiement fondé sur des actions	(11.3)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
(6.0)	Impôts sur le résultat	(11.4)	Emprunts et dettes financières
(7.1)	Actifs financiers et autres actifs non courants	(11.6)	Instruments financiers inscrits au bilan
(7.2)	Clients et comptes rattachés	(13.2)	Titres auto-détenus
(7.6)	Produits constatés d'avance	(13.9)	Résultats par action

Les méthodes comptables ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

## 1.1 Base de préparation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm).

Ils ont été établis principalement selon la convention du coût historique, à l'exception des avantages du personnel, des paiements en instruments de capitaux propres, des dettes financières, et des instruments financiers dérivés qui sont évalués en juste valeur.

## 1.2 Application de nouvelles normes et interprétations

### 1.2.1 Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont les suivants :

- amendements à IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9 et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 ». Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif de cet amendement ;
- interprétation IFRIC relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur les coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SAAS. L'impact de cette décision définitive a été pris en compte. Il n'est pas significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ;

- interprétation IFRIC relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'attribution du coût des services rendus dans le cadre de plan d'indemnités de départ en retraite. Cette décision de l'IFRS IC est sans impact sur la valorisation et la comptabilisation des engagements de retraite dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, la convention collective, dont Axway dépend, ne mentionne pas de plafond lié aux indemnités de départ en retraite ;
- amendement à IFRS 16 « Allègements de loyer liés à la covid-19 au-delà du 30 juin 2021 » a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022. Il s'agit d'une option qui permet de traiter un allègement de loyer obtenu en raison de la Covid-19 comme si ce n'était pas une modification de contrat et à reconnaître l'impact immédiatement dans le résultat de la période. Au cours de l'exercice 2021, le Groupe n'a pas identifié de situation qui pourrait donner lieu à l'application de cet amendement.

### 1.2.2 Normes et interprétations publiées par l'IASB, adoptés par l'UE mais non appliquées par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les textes publiés par l'IASB, adoptés par l'Union européenne mais dont la date d'application est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il s'agit principalement des normes, amendements de normes et interprétations suivants :

- amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et relatif aux contrats déficitaires et aux coûts d'exécution du contrat. Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun effet matériel de ce changement ;
- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et relatif au cadre conceptuel. Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun effet matériel de ce changement ;
- améliorations aux IFRS cycle 2018 – 2020 d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui apportent des modifications de portée restreinte à quatre normes IFRS (IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41). Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun effet matériel de ce changement ;
- amendement à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Produit antérieur à l'utilisation prévue » d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun effet matériel de ce changement ;

### 1.2.3 Normes et interprétations publiées par l'IASB, non adoptés par l'UE et non appliquées par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les textes publiés par l'IASB, non encore adoptés par l'Union européenne dont la date d'application est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il s'agit principalement des normes, amendements de normes et interprétations suivants :

- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » d'application prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et relatif au classement des dettes en courant et non courant. Le Groupe mène une analyse et à ce stade il ne peut pas estimer si ces amendements auront un impact significatif ou pas sur la présentation des états financiers ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » d'application prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et relatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le Groupe mène une analyse et à ce stade il ne peut pas estimer si ces amendements auront un impact significatif ou pas pour les utilisateurs des états financiers ;
- amendements à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » d'application prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et relatif à la définition d'une estimation comptable. Le Groupe mène une analyse et à ce stade il ne peut pas estimer si ces amendements auront un impact significatif ou pas pour les utilisateurs des états financiers ;

## 1.3 Impact de la crise liée à la COVID-19 sur les comptes consolidés de la période

Dans la continuité de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu au cours de la période un impact important sur notre activité et notre organisation pour pouvoir accompagner nos clients dans les meilleures conditions. Elle a des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les jugements et estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité.

### Jugements et estimations : sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles

En raison des conséquences mondiales toujours imprévisibles de la COVID-19, les jugements et estimations de la Direction sont soumis à une incertitude accrue. Les montants réels peuvent différer des jugements et estimations du Groupe. Les changements peuvent avoir un impact plus ou moins significatif sur les états financiers consolidés. Toutes les informations disponibles sur les évolutions économiques attendues et les mesures d'atténuation gouvernementales spécifiques aux pays ont été incluses lors de la mise à jour des jugements et estimations de la Direction. Les états financiers sont arrêtés avec des estimations et hypothèses sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles.

### Présentation des états financiers : des impacts diffus dans le compte de résultat

En termes de présentation des états financiers, la performance du Groupe a été impactée de manière diffuse sur l'ensemble des lignes de son compte de résultat. Ni l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ni l'Autorité des Normes Comptables en France (ANC) ne recommandent d'utiliser les rubriques du résultat non courant, qualifiées

d'inappropriées, pour traduire systématiquement les conséquences de l'évènement COVID-19 ; elles privilégient une explication ciblée poste à poste dans les annexes et ne proposent d'inscrire dans les rubriques du résultat non courant que les produits et les charges qui y sont portés de façon usuelle.

### Principes comptables, jugements et estimations : une politique inchangée de reconnaissance des revenus

Le Groupe n'a pas changé sa politique de reconnaissance des revenus. La pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les estimations et les jugements liés à notre méthode de comptabilisation des revenus en 2021. Notre politique de reconnaissance des revenus est consultable dans la note 4.1.1.

### Impact important sur notre niveau d'activité : un recul du chiffre d'affaires sur le dernier trimestre et le maintien d'économies réalisées sur les évènements marketing et les frais de déplacement

En 2021, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 285,5 M€, en décroissance de 2,7 % organiquement et en retrait de 3,9 % au total. En croissance de 2,0 % sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité d'Axway a été en décroissance de 13,5 % au 4ème trimestre 2021. Sur la période, plusieurs affaires ont vu leur calendrier repoussé ou leur budget réalloué. Certains grands clients et prospects, exposés à d'importantes difficultés de recrutement dans leurs équipes IT et administratives, n'ont pas lancé les projets escomptés. Ces pénuries de personnel pourraient perdurer tout au long de l'exercice 2022.

Le Résultat opérationnel d'activité a atteint 32,9 M€, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020. Cette bonification de 2,1 M€ résulte de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et de la capacité de ce dernier à adapter son organisation à un contexte inédit y compris en période de décroissance.

### Aides d'État et mesures de soutien

En 2021, le Groupe a bénéficié de mesures de soutien dans la région Asie / Pacifique pour un montant inférieur à 0,1 M€ contre 0,6 M€ obtenu en 2020.

### Surcoûts logistiques et de sécurité : des coûts non significatifs

Dans la continuité de 2020, le Groupe n'a pas fait face à des surcoûts significatifs en 2021 pour garantir la sécurité des collaborateurs et pour leur permettre de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail. Ces surcoûts uniques et inhabituels ne sont pas significatifs et sont considérés comme des charges opérationnelles du *Résultat opérationnel d'activité*.

### Impôts différés : des impôts différés actifs sur déficits reportables maintenus

Le Groupe a mené une analyse et la conclusion de celle-ci est que la crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les impôts différés valorisés au 31 décembre 2021 (cf. note 6).

### Test de dépréciation des actifs incorporels : un test qui ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation

La crise a également des effets sur les estimations que le Groupe utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges. En particulier, cela est pertinent et structurant pour les hypothèses et estimations servant à l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels affectés aux relations clients et aux technologies. Dans le cadre du test de dépréciation annuel réalisé à titre informatif, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. La démarche utilisée et les résultats du test sont décrits en note 8.2. Ce test n'a pas conduit à comptabiliser une dépréciation au 31 décembre 2021.

A noter que le Groupe a déprécié des actifs incorporels pour un total 2,3 M€ (cf. notes 4.4 et 8.3). Ces dépréciations sont sans lien avec la COVID-19.

### Recouvrabilité des créances clients : pas de risque spécifique observé au cours de l'exercice 2021

La crise liée à la COVID-19 est sans impact significatif sur les encaissements clients au titre des exercices 2020 et 2021. Le suivi des contrats clients ne montre pas de demande de suspension, d'interruption de service ni de demande de renégociation des tarifs. À ce stade, le Groupe n'observe pas d'évolution du risque de crédit (cf. note 7.2).

### Mesure de non-distribution de dividendes

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 3 juin 2020, statuant sur les comptes 2019, avait décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 (cf. note 13.6). Cette mesure exceptionnelle a été prise au titre de l'exercice 2019 uniquement.

Des dividendes ont été versés en 2021 au titre de l'exercice 2020 et des dividendes seront proposés au titre de l'exercice 2021 pour un paiement en 2022.

### Endettement net du Groupe et liquidités

Au 31 décembre 2021, la situation financière d'Axway est solide avec une trésorerie de 25,4 M€ et une dette bancaire de 61,7 M€. Les ratios financiers d'endettement financier sont respectés. Le Groupe dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 65 M€ et de concours bancaires courants non utilisés de 20 M€ (cf. note 11.7).

Le Groupe n'anticipe pas de difficulté particulière de liquidité et de financement à moyen ou à long terme. En 2021, le Groupe a remboursé ses emprunts conformément aux échéanciers initiaux.

### Mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie

En 2021, le Groupe n'a bénéficié d'aucune mesure pour faciliter la trésorerie.

## 1.4 Impacts des risques environnementaux sur les états financiers consolidés

Le Groupe juge, qu'à ce stade, les changements climatiques n'engendrent pas d'effets dans ses états financiers, notamment eu égard à la nature de ses activités. Par ailleurs, sa transition vers l'objectif de « Zéro émission nette » en 2028 n'emporte pas de conséquences significatives sur comptes en 2021.

## 1.5 Estimations et jugements comptables déterminants

### Principes comptables, jugements et estimations

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et certains éléments du compte de résultat.

La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

### 1.5.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

#### Principes comptables, jugements et estimations

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

Note	Principes comptables déterminants
(4.1)	Reconnaissance des revenus
(5.3)	Évaluation des engagements de retraite
(6.0)	Évaluation des actifs d'impôt différé
(8.1)	Évaluation des écarts d'acquisition
(10.0)	Évaluation des provisions

### 1.5.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

#### Principes comptables, jugements et estimations

Aucun jugement réalisé par la Direction lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations) n'a d'impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

## 1.6 Format et conversion des états financiers

### 1.6.1 Format des états financiers

#### Principes comptables, jugements et estimations

Concernant la présentation des comptes consolidés, Axway Software applique la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 du 6 mars 2020 relative au format des comptes consolidés des entreprises établis selon des normes comptables internationales.

Le format du compte de résultat a été adapté pour améliorer la présentation de la performance de l'entreprise : un agrégat intitulé *Résultat opérationnel d'activité* a été introduit avant le *Résultat opérationnel courant*. Il s'agit d'un indicateur utilisé en interne par la Direction pour évaluer la performance de l'entreprise. Cet indicateur correspond au *Résultat opérationnel courant* retraité :

- de la charge relative au coût et aux avantages accordés aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites ;
- des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Le *Résultat opérationnel* est ensuite obtenu en additionnant au *Résultat opérationnel courant* les Autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels,

anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif. Ils sont présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Enfin, dans l'analyse de la Variation de l'endettement net, le Groupe distingue l'EBITDA. Cet agrégat correspond au *Résultat opérationnel d'activité* hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans ce dernier indicateur.

## 1.6.2 Conversion des états financiers

### a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

#### Principes comptables, jugements et estimations

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du périmètre de consolidation sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les comptes consolidés sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère Axway Software.

### b. Conversion des comptes des filiales étrangères

#### Principes comptables, jugements et estimations

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du périmètre de consolidation dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- tous les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Autres éléments du résultat global et sont stockés en capitaux propres dans les réserves de conversion (cf. note 13.7).

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Réserves de conversion en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe sont considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces écarts de conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

#### Hyperinflation

Aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper-inflationniste n'est intégrée dans le périmètre de consolidation.

Les taux utilisés pour la conversion des principales devises étrangères au sein du Groupe sont les suivants :

1 € / Devise	Taux moyens de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Livre sterling	0,8596	0,8897	0,8778	0,8403	0,8990	0,8508
Couronne suédoise	10,1465	10,4848	10,5891	10,2503	10,0341	10,4471
Leu roumain	4,9215	4,8383	4,7453	4,9490	4,8683	4,7831
Lev bulgare	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
Dollar américain	1,1827	1,1422	1,1195	1,1326	1,2271	1,1234
Dollar australien	1,5749	1,6549	1,6109	1,5615	1,5896	1,5995
Dollar de Hong-Kong	9,1932	8,8587	8,7715	8,8333	9,5138	8,7474
Dollar de Singapour	1,5891	1,5742	1,5273	1,5279	1,6218	1,5111
Yuan (Chine)	7,6282	7,8747	7,7355	7,1947	8,0225	7,8204
Réal (Brésil)	6,3779	5,8943	4,4134	6,3101	6,3735	4,5157
Franc suisse	1,0811	1,0705	1,1124	1,0331	1,0802	1,0854

### c. Conversion des opérations en devises

#### Principes comptables, jugements et estimations

Les opérations en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultent soit du règlement de ces opérations, soit de la conversion au cours de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en devises étrangères. Les gains et les pertes de changes sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre d'un investissement net dans une entité étrangère.

## Note 2 Méthodes et périmètre de consolidation

### 2.1 Méthodes de consolidation

#### Principes comptables, jugements et estimations

La Société Axway Software est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif d'Axway Software sont consolidés par intégration globale. Le Groupe contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, le Groupe contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- le Groupe détient le pouvoir sur l'entité émettrice ; et
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Axway Software n'exerce d'influence notable ou de contrôle conjoint sur aucune entreprise.

Axway Software ne contrôle, directement ou indirectement, aucune entité *ad hoc*.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

Le périmètre de consolidé est présenté en note 17.

### 2.2 Principales acquisitions

#### Entrées de périmètre

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, le Groupe a créé une filiale en Suisse, Axway Switzerland Sarl, dont l'objet est la distribution des technologies et services Axway en Suisse. L'activité de cette entité a commencé sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2021.

Il n'y avait pas d'entrée de périmètre en 2020.

### 2.3 Autres mouvements de périmètre

#### Sorties de périmètre

Il n'y a pas de sortie de périmètre en 2021.

Au cours de l'exercice 2020, la société Streamdata.io Inc., aux États-Unis, avait été liquidée.

### 2.4 Comparabilité des comptes

Aucune information pro-forma n'est à fournir en 2021.

## Note 3 Information sectorielle

#### Principes comptables, jugements et estimations

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le management d'Axway. Le Groupe est qualifié de mono-sectoriel dans la mesure où il n'est pas possible d'obtenir un ROA par secteur d'activité quel que soit l'axe qu'il soit géographique ou par métier. Le principal décideur opérationnel dispose régulièrement des éléments suivants :

- un chiffre d'affaires par métier : Licences, Souscription, Maintenance et Services ; et
- du chiffre d'affaires géographique axé sur trois régions : l'Europe, les Amériques et l'Asie Pacifique ; et
- un ROA consolidé.

### 3.1 Ventilation par métiers du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
Licences	18 568	6,5%	25 780	8,7%	52 840	17,6%
Souscription	114 205	40,0%	97 287	32,7%	59 597	19,9%
Maintenance	118 955	41,7%	138 194	46,5%	146 692	48,9%
Services	33 820	11,8%	35 972	12,1%	40 832	13,6%
<b>Total chiffres d'affaires</b>	<b>285 548</b>	<b>100,0%</b>	<b>297 234</b>	<b>100,0%</b>	<b>299 962</b>	<b>100,0%</b>

En 2021, les contrats de Souscription *Customer Managed* ont généré 51,5 M€ de revenus « upfront », reconnus à l'occasion de la signature de ces contrats, en hausse de 17,4 % par rapport à 2020 (44,0 M€).

Les principaux clients du Groupe ne représentent pas individuellement plus de 10% des revenus. Le degré de dépendance d'Axway à l'égard de ses principaux clients est faible.

### 3.2 Ventilation géographique du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
France	81 429	28,5%	93 472	31,4%	86 401	28,8%
Reste de l'Europe	67 419	23,6%	62 348	21,0%	67 263	22,4%
Etats-Unis	114 675	40,2%	121 532	40,9%	125 492	41,8%
Reste des Amériques	4 699	1,6%	3 746	1,3%	4 290	1,4%
Asie Pacifique	17 325	6,1%	16 135	5,4%	16 516	5,5%
<b>Total chiffres d'affaires</b>	<b>285 548</b>	<b>100,0%</b>	<b>297 234</b>	<b>100,0%</b>	<b>299 962</b>	<b>100,0%</b>

*Changement de présentation : à partir de l'exercice 2021, le Groupe communique le montant du chiffre d'affaires affecté à la France, pays où est situé le siège social, et aux Etats-Unis, pays significatif, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.*

Présentation de la ventilation géographique du chiffre d'affaires ; non retraité, au format utilisé dans le document d'enregistrement universel 2020.

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
Europe	148 848	52,1%	155 820	52,4%	153 664	51,2%
Amériques	119 374	41,8%	125 278	42,1%	129 782	43,3%
Asie Pacifique	17 325	6,1%	16 135	5,4%	16 516	5,5%
<b>Total chiffres d'affaires</b>	<b>285 548</b>	<b>100%</b>	<b>297 234</b>	<b>100%</b>	<b>299 962</b>	<b>100%</b>

### 3.3 Ventilation géographique des actifs non courants

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
France	93 709	22,9%	98 484	24,2%	102 747	24,2%
International	316 395	77,1%	308 156	75,8%	322 209	75,8%
<b>Total actifs non courants*</b>	<b>410 105</b>	<b>100,0%</b>	<b>406 640</b>	<b>100,0%</b>	<b>424 956</b>	<b>100,0%</b>

\*hors instruments financiers, actifs d'impôts différés, actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

## Note 4 Résultat opérationnel

En 2021, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 285,5 M€, en décroissance de 2,7 % organiquement et en retrait de 3,9 % au total. En croissance de 2,0 % sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité d'Axway a été en décroissance de 13,5 % au 4ème trimestre 2021. Sur la période, plusieurs affaires ont vu leur calendrier repoussé ou leur budget réalloué. Certains grands clients et prospects, exposés à d'importantes difficultés de recrutement dans leurs équipes IT et administratives, n'ont pas lancé les projets escomptés. Ces pénuries de personnel pourraient perdurer tout au long de l'exercice 2022. Pour informer le marché de cette décroissance du chiffre d'affaires, le Groupe a publié, le 19 janvier 2022, un communiqué de presse intitulé « *Axway Software : Ajustement des prévisions annuelles 2021* ».

Le *Résultat opérationnel d'activité* a atteint 32,9 M€, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020. Cette bonification de 2,1 M€ résulte de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et de la capacité de ce dernier à adapter son organisation à un contexte inédit y compris en période de décroissance. Dans la poursuite de l'année 2020, le Groupe a constaté une accélération continue de la Souscription aboutissant à une hausse de 17,4% de cette activité Souscription. La part des revenus récurrents s'élève ainsi à 81,7% du chiffre d'affaires contre 79,2% en 2020 et 68,8% en 2019, avant la crise sanitaire. Cette bonification du *Résultat opérationnel d'activité* s'explique également par la maîtrise des coûts et la capacité de l'organisation à réaliser des économies dans un contexte particulier.

En synthèse, nous constatons les points suivants pour l'exercice 2021 :

- performance solide dans un contexte de crise sanitaire inédit ;
- une croissance continue des revenus de souscription, progrès stratégiques et acquisition de nouveaux clients au cours de l'exercice 2021 ;

- une part des revenus récurrents en croissance, à 81,7% au 2021 ;
- un *Résultat opérationnel d'activité* en hausse à 32,9 M€, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020 ;
- dans la continuité de 2020, du fait des confinements en France et à l'international liés à la crise de la COVID-19, le Groupe a contenu à un niveau très bas les coûts liés aux événements marketing et aux frais de déplacements ;
- les frais de Recherche et Développement sont en baisse de (-) 5,1 M€ à 55,3 M€ soit 19,4% du chiffre d'affaires. Les frais généraux sont quant à eux stables à 25 M€ soit 8,8% des revenus.

## 4.1 Chiffre d'affaires

### 4.1.1 Reconnaissance des revenus

#### Principes comptables, jugements et estimations

La norme applicable est IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* ».

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Progiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels ;
- la souscription de type *Software as a Service* ;
- la maintenance ;
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation.

#### a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

##### I. le chiffre d'affaires licence

Le chiffre d'affaires licence est comptabilisé immédiatement lors de la livraison car les accords de ventes de licence constituent, en substance, une vente de droits. La livraison doit être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies. Elles sont remplies lorsque les prestations, restant éventuellement à exécuter, ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

##### II. le chiffre d'affaires maintenance

Le chiffre d'affaires maintenance est comptabilisé *pro rata temporis* et, généralement, facturé d'avance.

##### III. le chiffre d'affaires des prestations de services

Le chiffre d'affaires des prestations de services le plus fréquemment effectuées en mode régie, est enregistré au fur et à mesure de la réalisation de ces prestations, c'est-à-dire généralement au moment de la facturation. Elles peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait qui est alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe f. ci-dessous.

#### b. Prestations dans le cadre d'un contrat de *Software as a Service*

Le fournisseur transfère le contrôle du service progressivement au client et de ce fait reconnaît le chiffre d'affaires progressivement : « le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ».

En complément, une nouvelle offre *Customer Managed*, répondant à une demande croissante de nos clients, s'est développée à partir de 2019. Les prestations dans le cadre d'un contrat de *Software as a Service* de type *Customer Managed* font l'objet d'une reconnaissance des revenus spécifique décrite ci-dessous.

L'offre *Customer Managed* est une offre *Hybrid Integration Platform*, vendue au client sous la forme d'un ensemble de prestations qui inclut à la fois :

- des éléments « *on-premise* », hébergés chez le client ;
- des éléments *Software as a Service*, hébergés par Axway.

Trois obligations de performance distinctes sont ainsi identifiées : Licence, Maintenance et Souscription. Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est enregistré selon trois méthodes différentes.

##### I. les prestations « *on-premise* »

Elles sont reconnues au moment de la livraison, c'est-à-dire au moment où le transfert de contrôle de la licence « *on-premise* » est réalisé. Ces éléments sont hébergés chez le client ; comme des licences classiques. La reconnaissance des revenus se fait donc suivant le même modèle que pour une licence « *on-premise* » classique, à savoir :

- une partie licence (obligation de performance qui sera reconnue en totalité au moment du transfert de contrôle et de la mise à disposition des clés) ; et
- une partie maintenance (obligation de performance associée qui sera reconnue sur la durée du contrat).



## **II. les prestations liées au *Software as a Service*,**

Ces prestations, mises à jour, maintenues et hébergées par Axway sont reconnues de manière linéaire sur la durée du contrat (obligation de performance unique).

Le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance conformément à la grille tarifaire. Si le prix de transaction du contrat s'accompagne d'une remise par rapport à la grille tarifaire, cette remise est alors appliquée proportionnellement au chiffre d'affaires de chaque obligation de performance qui compose le contrat.

### **c. Parfois, des contrats composés d'obligations de performance distinctes (licence, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global**

Dans ce cas, le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance comme suit : le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres performances qui le composent c'est-à-dire la maintenance et les prestations associées.

Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé en fonction des meilleures estimations de la Direction. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

### **d. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel ou à la mise en place du service *Software as a Service***

En cas de vente de progiciel, cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe e. ci-dessous.

En cas de travaux préliminaires et jugés essentiels à la mise en place de la solution *Software as a Service*, le contrat est considéré en son ensemble, le chiffre d'affaires est reconnu progressivement sur la durée du contrat comme décrit au paragraphe b ci-dessus.

### **e. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie**

Elles sont comptabilisées au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan au poste Produits constatés d'avance.

### **f. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait**

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe.

### **g. Les soldes de contrats dans l'état de la situation financière**

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Celles facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan au poste Produits constatés d'avance pour la part à moins d'un an et au poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

### **h. Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats conclus avec des clients**

#### **Coûts d'obtention de contrat : les commissions des commerciaux sur les revenus de Souscription**

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

Les coûts d'obtention de contrat capitalisés et reportés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

#### **Coûts d'exécution de contrat : phase préparatoire des contrats de Souscription**

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat. Ils sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Les contrats de Souscription nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mis en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des

obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes).

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

#### 4.1.2 Activité par métiers

La ventilation par métier du chiffre est détaillée dans la note 3.1 « Ventilation par métier du chiffre d'affaires »

#### 4.1.3 Activité par zones géographiques

La ventilation par zone géographique du chiffre est détaillée dans la note 3.2 « Ventilation du chiffre d'affaires par pays »

### 4.2 Achats et charges externes

#### 4.2.1 Achats

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Achats de sous-traitance	25 839	20 508	23 301
Achats non stockés de matériel et fournitures	485	1 005	-68
Achats de marchandises et variation de stock de marchandises	274	8 454	5 753
<b>Total achats</b>	<b>26 597</b>	<b>29 968</b>	<b>28 986</b>

La variation sur les achats de - 3,4 M€ s'explique principalement par une baisse de la sous-traitance en France et aux Etats-Unis. Les coûts d'hébergement (dont Amazon Web Services) ont cru de 0,3 M€ en 2021 conformément à notre modèle d'affaires.

Un reclassement de 8,0 M€ a été apporté entre les rubriques « achats de marchandises et variation de stock de marchandises » et « achats de sous-traitance ».

#### 4.2.2 Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
Locations et charges locatives	8 472	25,3%	10 346	31,1%	10 309	22,7%
Charges de loyers - Ajust IFRS16	-5 486	-16,4%	-7 131	-21,4%	-7 238	-15,9%
Entretien et réparations	9 410	28,0%	8 244	24,8%	6 988	15,4%
Personnel extérieur de structure	95	0,3%	64	0,2%	295	0,6%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 123	18,3%	6 318	19,0%	5 728	12,6%
Publicité et relations publiques	4 939	14,7%	4 135	12,4%	4 054	8,9%
Déplacements et missions	1 769	5,3%	1 913	5,7%	9 179	20,2%
Télécommunications	1 651	4,9%	2 607	7,8%	2 531	5,6%
Divers	6 576	19,6%	6 796	20,4%	13 577	29,9%
<b>Total charges de externes</b>	<b>33 547</b>	<b>100,0%</b>	<b>33 292</b>	<b>100,0%</b>	<b>45 422</b>	<b>100,0%</b>

Les charges externes sont stables en 2021 par rapport à 2020. Dans la continuité de l'exercice 2020, les confinements en France et à l'international ont eu pour conséquence de limiter les dépenses liées aux événements marketing et aux voyages d'affaires. Ainsi, des économies significatives ont été réalisées sur les postes de marketing (- 5M€) et frais déplacements (- 7M€) en 2021 et en 2020 par rapport à la situation avant la crise sanitaire.

### 4.3 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	588	780	1 071
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	4 254	4 234	4 176
Dotations aux amortissements droits d'utilisation des biens loués - IFRS16	5 562	6 576	6 349
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>10 404</b>	<b>11 590</b>	<b>11 596</b>
Dotations aux dépréciations des actifs circulants nettes des reprises non utilisées	282	935	1 032
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes des reprises non utilisées	62	135	369
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>344</b>	<b>1 070</b>	<b>1 401</b>
<b>Total dotations aux amortissements, provisions et dépréciations</b>	<b>10 748</b>	<b>12 660</b>	<b>12 997</b>

L'application de la norme IFRS 16 à travers les dotations aux amortissements sur les droits d'utilisation des biens loués entraîne une charge de 5,6 M€ en 2021. Cette charge est inférieure aux 6,6 M€ constatés en 2020. C'est principalement le résultat de la restructuration des bureaux de Santa Clara aux Etats-Unis.

#### 4.4 Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés

Cette rubrique correspond aux dotations aux amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Le montant constaté en 2021 est de 8,6 M€, 4,2 M€ au titre des Relations clients et 4,4 M€ au titre des Technologies (cf. note 8.3).

A noter que le Groupe a décidé de mettre fin à la commercialisation du produit Appcelerator Titanium. Une dépréciation de 0,4 M€ a ainsi été constatée. Le Groupe a également constaté une perte de clients historiques sur l'activité Syncplicity ce qui a occasionné une dépréciation de l'actif relations clients Syncplicity à hauteur de 1,9 M€.

#### 4.5 Autres produits et charges opérationnels

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a mené un plan de restructuration aux Etats-Unis, sans rapport avec la pandémie de COVID-19, pour un total de 1,6 M€. Ce plan a porté sur :

- le départ de 17 collaborateurs dont les indemnités se sont élevées à 0,7 M€ ;
- la fermeture des bureaux de Santa Clara en Californie dont le coût total s'est élevé à 0,9 M€, dont 0,7 M€ concernant la dépréciation de la valeur nette comptable du droit d'utilisation du contrat de location.

En complément, le Groupe a reporté dans la rubrique *autres charges opérationnelles*, des coûts de configuration du système Cloud de gestion d'entreprise de Workday. Ces coûts de paramétrage de la solution aux besoins spécifiques d'Axway sont des prestations uniquement de configuration et customisation, ils sont non récurrents et significatifs, ils s'élèvent à 1,0 M€ au 31 décembre 2021.

La décision de l'IFRS IC portant sur les « Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord de cloud computing » a été appliquée à fin décembre 2021 sur la base de la meilleure interprétation du texte. En conséquence, ces coûts de 1,0 M€ ont été comptabilisés en charges au cours de cet exercice.

Le Groupe n'avait pas constaté de produits et charges opérationnels non récurrents significatifs en 2020.

### Note 5 Personnel et engagements envers le personnel

#### 5.1 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Salaires et traitements	150 690	160 098	160 661
Charges sociales	35 080	36 653	35 089
Crédit d'impôt recherche	-6 295	-8 056	-8 539
Participation et intéressement des salariés	844	1 012	656
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	311	184	67
<b>Total charges de personnel</b>	<b>180 629</b>	<b>189 891</b>	<b>187 934</b>

Les charges de personnel représentent 63,3 % du chiffre d'affaires en 2021, en légère baisse par rapport à 2020 (63,9 %). En valeur absolue, elles sont en baisse de - 4,9 %. L'adaptation des rémunérations variables au retrait du chiffre d'affaires explique principalement cette baisse des charges de personnel.

#### 5.2 Effectif

Effectif fin de période	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
France	466	483	466
International	1 246	1 405	1 419
<b>Total</b>	<b>1 712</b>	<b>1 888</b>	<b>1 885</b>

Effectif moyen	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
France	474	483	472
International	1 325	1 407	1 418
<b>Total</b>	<b>1 799</b>	<b>1 890</b>	<b>1 890</b>

## 5.3 Engagements retraites et assimilés

### Principes comptables, jugements et estimations

#### a. Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en *Charges de personnel* le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

#### b. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes concernent essentiellement la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite. La convention collective, dont Axway Software SA dépend, ne mentionne pas de plafond lié aux indemnités de départ en retraite

Le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous supporte directement les régimes à prestations définies

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies. Cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Selon cette méthode, chacune des unités est évaluée de manière séparée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie. Des obligations qui sont libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultent de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies. Ils incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, en conformité avec la norme IAS 19 révisée.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions de retraite, couverture médicale, médaille du travail. Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les provisions retraites concernent principalement le régime à prestations définies, non financés par des actifs de couverture, en France.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de fin de carrière. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite. Ces dispositions ont été modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant sur la réforme des retraites. La provision pour indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle.

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	Variation des écarts actuariels	31/12/2021
<i>(en milliers d'euros)</i>								
France	7 190	-	558	-189	-	-	-787	6 771
Allemagne	38	-	57	-46	-	-10	-	39
Bulgarie	119	-	22	-	-	-	-9	132
<b>Total des engagements retraites et assimilés</b>	<b>7 347</b>	<b>-</b>	<b>637</b>	<b>-236</b>	<b>-</b>	<b>-10</b>	<b>-796</b>	<b>6 941</b>
<b>Impact (net des charges encourues)</b>								
Résultat opérationnel courant			547					
Résultat financier			90					
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>637</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### c. Hypothèses actuarielles de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre du régime pour la Société Axway Software sont les suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Indice de référence pour l'actualisation	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg
Taux d'actualisation des engagements	1,10%	0,44%	1,09%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50 %	2,50 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018	INSEE 2014-2016

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées. La table de mortalité utilisée au 31 décembre 2021 est celle de l'INSEE 2016-2018. Elle ne modifie pas l'engagement en 2021.

Les tables de turnover sont établies pour chaque société concernée. Elles sont établies par tranches d'âge de 5 ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années. À partir de 2018, la méthode a été modifiée et ne prend en compte que les démissions dans la moyenne des départs des 5 dernières années.

La mise à jour des taux de *turnover* sur 5 ans et des hypothèses relatives aux modalités de départ minore l'engagement de - 294 k€.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui correspond au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA). Ces obligations sont libellées dans la monnaie de paiement et leur durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, et pour la zone euro, le Groupe utilise comme indice de référence pour l'actualisation de ses indemnités de fin de carrière les taux publiés par l'agence Bloomberg. Un taux d'actualisation de 1,10 % a été retenu pour 2021.

#### d. Tableau d'évolution de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

(en milliers d'euros)	Valeur actualisée de l'obligation non financée	Engagements nets au bilan	Comptabilisation en compte de résultat
<b>31 déc 2019</b>	<b>6 394</b>	<b>6 394</b>	<b>164</b>
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	456	456	456
Coût financier	72	72	72
Prestations services aux salariés	-314	-314	-314
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	582	582	-
<b>31 déc 2020</b>	<b>7 190</b>	<b>7 190</b>	<b>214</b>
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	525	525	525
Coût financier	33	33	33
Prestations services aux salariés	-189	-189	-189
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	-787	-787	-
<b>31 déc 2021</b>	<b>6 771</b>	<b>6 771</b>	<b>368</b>

#### e. Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus pour Axway Software

Les écarts actuariels résultent uniquement des variations de la valeur actualisée de l'obligation, en l'absence d'actifs du régime.

Ces écarts incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ajustements d'expérience détaillés ci-après).

La gain actuariel reconnu sur l'exercice 2021 de 787 k€ pour Axway Software résulte principalement :

- des écarts actuariels d'expérience (minoration de l'engagement de (-) 61 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de *turnover* (minoration de l'engagement de (-) 294 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de mortalité (sans impact sur l'engagement) ;
- des écarts liés au changement de taux d'actualisation (minoration de l'engagement de (-) 522 k€).

Les ajustements des passifs liés à l'expérience sont présentés pour la Société Axway Software dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	6 771	7 190	6 394
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-61	-100	290
Ajustement des passifs liés à l'expérience (en % des engagements)	-0,91%	-1,38%	4,53%

La ventilation par échéance de l'engagement de retraite France pour Axway Software, actualisé à 1,10 %, est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2021
<b>Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :</b>	
- à moins d'1 an	297
- de 1 à 2 ans	145
- de 2 à 3 ans	138
- de 3 à 4 ans	325
- de 4 à 5 ans	338
- de 5 à 10 ans	2 560
- de 10 à 20 ans	1 999
- à plus de 20 ans	968
<b>ENGAGEMENT TOTAL</b>	<b>6 771</b>

#### f. Test de sensibilité des taux d'actualisation sur les indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Sur les passifs de retraite d'Axway Software, une variation de +/- 0,65 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 461 k€/(+) 514 k€.

## 5.4 Paiements fondés en actions

### Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe applique IFRS 2 pour les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites accordées au personnel.

#### a. Options de souscription d'actions

Le prix d'exercice des options du plan 2011 a été déterminé à partir de la moyenne des cours cotés à la clôture des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision d'attribution. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite au compte de résultat à la rubrique *Charges liées aux stock-options et assimilés*, la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, au poste Réserves consolidées et autres réserves. L'impact net sur les capitaux propres consolidés est donc nul.

La totalité des options détenues par les bénéficiaires présents aux dates d'arrêté comptable concernées sont prises en compte dans le calcul.

Conformément aux règlements des différents plans d'options, les actions résultant des levées d'options ne peuvent être converties au porteur ou cédées pendant le délai d'indisponibilité légal.

#### b. Actions gratuites

Des actions gratuites Axway Software sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

La charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions est égale à la juste valeur des actions octroyées au personnel multipliée par le nombre probable d'actions à remettre aux bénéficiaires qui seront présents à la date d'acquisition des actions (ce nombre d'actions est révisé pendant la période d'acquisition des droits en fonction des changements d'estimation de *turnover* des salariés).

La juste valeur des actions gratuites est déterminée une fois pour toutes à la date d'attribution sur la base du prix de marché de l'action ajusté pour tenir compte des caractéristiques et conditions de l'attribution des actions. Ce montant n'est pas réévalué ultérieurement en cas de variations de juste valeur.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique *Charges liées aux stock-options et assimilés*.

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites s'élevaient à 4,4 M€ en 2021 (5,1 M€ en 2020) dont 0,6 M€ de contribution patronale.

Le nouveau plan attribué en 2021 représente une charge de 0,6 M€ sur la période.

Les plans d'attribution d'actions gratuites en-cours sont décrits ci-dessous :

Plans	LTI Plan C - 2018	LTI Plan AOA – 2019	PAGA 2019 - Axway	Free Share Allocation Plan Comex	LTI Plan BEYOND - 2020	LTI Plan FOCUS - 2021
Description	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe		Attribution de 200 actions gratuites au bénéfice de 1819 employés du Groupe	Attribution d'actions gratuites au bénéfice de 4 membres du Comité Exécutif du Groupe	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe	
Date d'attribution	juil-18	juil-19	janv-19	janv-19	juil-20	juil-21
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	264 500	325 000	363 800	75 000	295 000	240 000
Durée d'évaluation de la performance	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Période d'évaluation de la performance	jan-18 à déc-20	jan-19 à déc-21	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	jan-20 à déc-22	jan-21 à déc-23
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	juil-18 à mars-21	juil-19 à mars-22	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	juil-20 à mars-23	juil-21 à mars-24
Conditions de présence prévues dans le plan	Présence au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition (applicable à tous les LTI Plans)					
Conditions de performance prévues dans le plan	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)		N/A	N/A	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)	Niveau de performance (Règle des 40 - croissance organique plus résultat opérationnel d'activité et croissance du revenu API Amplify)
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2021	-	243 222	284 400	50 000	285 000	-
Nombre d'actions attribuées en 2021	-	-	-	-	-	240 000
Nombre d'actions annulées en 2021	-	67 191	42 200	0	70 000	51 317
Nombre d'actions définitivement attribuées en 2021	154 865	-	-	-	-	-
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2021	-	176 031	242 200	50 000	215 000	188 683
(Charges)/produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en milliers d'euros	-428	-536	-940	-182	-1 082	-564

Les LTI Plan C – 2018, LTI Plan AOA, LTI Beyond et LTI Focus accordent respectivement 36 000, 100 000, 100 000 et 30 000 actions à Monsieur Patrick Donovan, en qualité de Directeur Général du Groupe. Les charges correspondantes pour l'exercice 2021 sont reportées dans la note 5.5 rémunérations des principaux dirigeants.

## 5.5 Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

Les éléments figurant dans le tableau ci-après concernent les membres du Conseil d'administration et la Direction Générale.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Avantages à court terme (1)	1 046	1 457	1 079
Avantages sur capitaux propres	572	895	322
<b>Total rémunération des principaux dirigeants</b>	<b>1 618</b>	<b>2 352</b>	<b>1 401</b>

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

### Année 2021

Au titre de l'exercice 2021, le Conseil d'administration du 22 février 2022 a préconisé de donner une part variable de 113 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 24 mai 2022, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 25 mai 2021 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La ligne Avantages sur capitaux propres représente la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2021.

## Année 2020

Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 24 février 2021 a préconisé de donner une part variable de 508 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable a été votée par l'Assemblée Générale, du 25 mai 2021, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2020 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2020 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2020.

## Année 2019

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration du 19 février 2020 a préconisé de donner une part variable de 236 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable a été votée par l'Assemblée Générale, du 3 juin 2020, sur la base du montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 5 juin 2019 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2019 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2019.



## Note 6 Impôts sur les résultats

### Principes comptables, jugements et estimations

#### Impôts courants

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

#### Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en *Autres éléments du résultat global*. Dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent une même entité fiscale.

### 6.1 Tableau d'analyse de la charge d'impôt sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts courants	- 2 951	- 2 859	- 4 370
Impôts différés	- 3 962	- 2 235	- 2 400
<b>Total charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>- 6 913</b>	<b>- 5 095</b>	<b>- 6 770</b>

En 2021, les impôts courants proviennent des entités profitables principalement d'Axway GmbH en Allemagne pour 1,6 M€. En France, l'entité n'est pas profitable en 2021, les impôts courants correspondent à la CVAE pour 0,4 M€. Aux États-Unis, les impôts courants sont les impôts de l'État pour 0,3 M€.

La charge d'impôts différés se compose essentiellement de deux éléments. D'une part, des impôts différés passifs sont constatés pour reconnaître des différences temporaires liées à IFRS 15 pour (-) 3,4 M€. D'autre part, une activation de déficits reportables d'Axway Software en France pour 1,8 M€ et une désactivation des déficits reportables d'Axway Inc. aux États-Unis pour (-) 1,1 M€.

### 6.2 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

#### Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe est actif dans de nombreux pays dont les législations fiscales et les taux d'imposition diffèrent. Ainsi, la moyenne pondérée des taux d'imposition locaux des sociétés du Groupe peut varier d'une année à l'autre en fonction de l'importance relative des résultats imposables. Ces effets sont traduits sur la ligne « Différentiel de taux d'imposition ».

Pour la composante CVAE de la contribution économique territoriale (CET), le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. Ce traitement est conforme à la position adoptée par le Syntec Informatique en date du 10 février 2010.

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	9 604	8 478	5 406
Charge d'impôt	-6 913	-5 095	-6 770
Résultat avant impôt	16 517	13 572	12 176
<b>Taux d'imposition théorique</b>	<b>27,37%</b>	<b>28,92%</b>	<b>32,02%</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-4 521</b>	<b>-3 925</b>	<b>-3 899</b>
<b>Rapprochement</b>			
Différences permanentes	1 300	-939	-1 652
Effet des pertes de l'exercice non activées	-2 642	-4 008	-3 439
Utilisation de reports déficitaires non activés	2 352	2 037	1 474
Effet des crédits d'impôts recherche	1 723	2 330	2 734
Reclassement CVAE (nette d'impôt)	-352	-617	-778
Activation de reports déficitaires antérieurs	-3 594	1 574	826
Différentiel de taux - France / Etranger	-1 858	-487	-1 920
Autres	679	-1 059	-116
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>-6 913</b>	<b>-5 095</b>	<b>-6 770</b>
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>41,85%</b>	<b>37,54%</b>	<b>55,60%</b>

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif est construit à partir du taux d'impôt exigible en France au niveau de la société mère du Groupe. Celui-ci se compose du taux d'impôt société de 26,50 % complété de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %, soit un taux de 27,37 %.

En 2021, le taux d'imposition effectif s'élève à 41,85 % soit en hausse par rapport à 2020 (37,54 %).

Globalement, en 2021, dans les juridictions qui ont des taux d'imposition effectifs élevés, les bénéfices fiscaux ont été générés pour l'essentiel en Allemagne. En France, Axway Software a constaté une perte fiscale sur l'exercice pour laquelle un impôt différé actif a été partiellement reconnu au 31 décembre 2021. Dans des juridictions à faible taux d'imposition, la filiale aux États-Unis a généré des bénéfices imposables conséquents alors que l'Irlande a généré des pertes fiscales.

En complément, la société mère Axway Software SA a refacturé les filiales du Groupe au titre des paiements fondés sur des actions qu'elle octroie directement aux employés des filiales. Ces programmes constituent des charges déductibles significatives en 2021 et sur les exercices futurs. Les bénéfices taxables de l'exercice et les bénéfices futurs, sur lesquels reposent les activations de déficits reportables, ont ainsi été réduits significativement en France et aux États-Unis.

Sans les effets liés aux paiements fondés en actions, le taux d'imposition effectif aurait été comparable au taux d'imposition théorique.

## 6.3 Effets fiscaux des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	Exercice 2021			Exercice 2020			Exercice 2019		
	Brut	Effet impôt	Net	Brut	Effet impôt	Net	Brut	Effet impôt	Net
Ecart de change sur Invest.nets filiales	4 027	-	4 027	-5 687	-	-5 687	1 781	-	1 781
Déterminé par différence	14 620	-	14 620	-14 784	-	-14 784	1 011	-	1 011
Ecart de conversion	18 646	-	18 646	-20 471	-	-20 471	2 792	-	2 792
Ecart actuariels liés aux engagements de retraite	797	-216	581	-600	170	-430	-899	285	-614
<b>Total</b>	<b>19 444</b>	<b>-216</b>	<b>19 227</b>	<b>-21 071</b>	<b>170</b>	<b>-20 901</b>	<b>1 893</b>	<b>285</b>	<b>2 178</b>

## 6.4 Impôts différés actifs et passifs

### 6.4.1 Analyse par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Impôts différés actifs (IDA)</b>			
- à moins d'un an	1 077	-596	2 210
- à plus d'un an	13 540	16 885	15 514
<b>TOTAL IDA</b>	<b>14 616</b>	<b>16 289</b>	<b>17 724</b>
<b>Impôts différés passifs (IDP)</b>			
- à moins d'un an	-1 121	-645	-490
- à plus d'un an	-2 748	-1 652	0
<b>TOTAL IDP</b>	<b>-3 870</b>	<b>-2 298</b>	<b>-489</b>
<b>IMPOTS DIFFERES NETS</b>	<b>10 747</b>	<b>13 991</b>	<b>17 235</b>

Les impôts différés actifs à court terme sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux en 2022 par Axway Software en France et Axway Inc. aux États-Unis.

Les impôts différés actifs à plus d'un an sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux entre 2023 et 2026 par Axway Software et Axway Inc.

La réduction du taux d'impôt à 25 % à partir de 2022, conformément à la loi de finance 2018, a été retenue pour l'estimation des impôts différés d'Axway Software.

Les autres taux d'imposition appliqués sont les taux d'impôts en vigueur au 31 décembre 2021, notamment un taux d'impôt à 21 % pour Axway Inc.

#### 6.4.2 Variation des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>En début de période</b>	<b>13 991</b>	<b>17 235</b>	<b>18 812</b>
Variations de périmètre	-	-	-186
Impôts imputés au compte de résultat	-3 962	-2 235	-2 400
Impôts imputés en capitaux propres	-215	168	534
Écarts de conversion	934	-1 176	249
Autres	-	-2	227
<b>En fin de période</b>	<b>10 747</b>	<b>13 991</b>	<b>17 235</b>

La charge d'impôts imputée au compte de résultat s'est élevée à 4,0 M€, elle est décrite dans la note 6.1.

Les impôts imputés en capitaux propres correspondent aux effets d'impôts des écarts actuariels liés aux engagements de retraite pour 0,2 M€.

Les écarts de conversion de 0,9 M€ viennent particulièrement de l'impact de change du dollar américain par rapport à l'euro.

#### 6.4.3 Décomposition par nature des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Différences liées aux retraitements en consolidation</b>			
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-224	-21	-172
Amortissements des progiciels réévalués	610	1 123	996
Juste valeur des incorporels amortissables affectés	-4 047	-4 232	-2 634
Actualisation de la participation des salariés	2	12	31
Provisions réglementées	-	-30	-51
Déficits fiscaux activés	11 973	10 411	5 384
Actifs sur contrats clients (IFRS15)	-13 563	-10 134	-2 720
Actifs et passifs sur contrats de location (IFRS16)	260	273	278
Provision pour risques (Groupe)	-1 369	-1 109	-1 339
Autres	45	-175	-340
<b>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</b>			
Provision indemnités de départ en retraite	1 986	1 893	1 842
Dettes provisionnées pour Organic	23	24	26
Déficits fiscaux activés	13 267	14 432	14 128
Provision pour risques (Groupe)	1 369	1 109	1 339
Autres	414	415	466
<b>Total</b>	<b>10 747</b>	<b>13 991</b>	<b>17 235</b>

##### Déficits fiscaux activés en consolidation

L'activation des déficits fiscaux en consolidation à hauteur de 12,0 M€ provient de l'entité Axway Software pour 11,2 M€. Les déficits fiscaux activés d'Axway Software étaient de 9,8 M€ au 31 décembre 2020.

##### Déficits fiscaux activés en social

L'activation des déficits fiscaux en social à hauteur de 13,3 M€ provient de l'entité Axway Inc. aux États-Unis. C'est un montant en baisse par rapport au déficit activé au 31 décembre 2020. Les déficits fiscaux de l'entité Axway Irlande sont désactivés à fin 2021 et ceux d'Axway Inc ont baissé de 1,1 M€.

Les prévisions de bénéfices imposables futurs, justifiant l'activation ou non des déficits fiscaux, ont été déterminées sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un *business plan* à 5 ans.

Trois plans d'affaires ont été dressés, ils concernent les entités Axway Software SA, Axway Inc. et Axway Irlande :

**Axway Software SA** : les déficits fiscaux reconnus en France sont activés à hauteur de 43,2 M€ sur un total de 65,5 M€ incluant 10,3 M€ suite à l'agrément obtenu sur les déficits de Streamdata. Ces déficits reportables ont été activés au regard des bénéfices imposables attendues pour les cinq prochains exercices soit un impôt différé actif de 11,2 M€, en hausse de 1,4 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, Axway Software SA affiche une perte fiscale de 11,5 M€-notamment en raison des méthodes de reconnaissance de revenu divergentes, dans les comptes IFRS et les comptes locaux, sur l'activité Customer Managed. Au 31 décembre 2021, ces divergences représentent 30,0 M€. Ces revenus seront principalement reconnus dans les comptes locaux en 2022, 2023 et 2024.

Le Groupe a tenu compte de la législation fiscale locale pour déterminer le rythme de consommation des déficits fiscaux notamment en France. L'activation d'un impôt différé actif est limité à 50% de la différence temporaire imposable au-delà de 1 M€.

**Axway Inc** : les déficits fiscaux reconnus aux Etats-Unis sont activés à hauteur de 63,2 M€ sur un total de 127,1 M€ incluant les crédits R&D. Cette activation des déficits reportables est basée sur les bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices, soit un IDA de 13,3 M€.

Au 31 décembre 2021, Axway Inc affiche un bénéfice taxable de 12,3 M\$.

A compter de 2022, le Groupe comprend que l'option fiscale prévue par la section 59(e) du Code des impôts américain relative à la capitalisation fiscale des frais de recherche et développement deviendra d'application obligatoire. A fin 2021, le Groupe n'a pas modélisé dans ses prévisions l'application de la section 59(e) du Code des impôts américain par prudence compte tenu de discussions en cours au niveau de l'administration fiscale américaine, qui pourraient remettre en cause le caractère obligatoire de cette clause. Cette obligation fiscale, qui permettra à Axway Inc de générer du bénéfice fiscal additionnel permettant ainsi de conforter les impôts différés actifs sur déficits reportables comptabilisés à fin 2021. Enfin, le Groupe n'a pas anticipé d'évolution du taux d'impôt dans ses hypothèses à fin 2021 aux Etats-Unis.

**Axway Irlande** : les déficits reportables ne sont pas activés au 31 décembre 2021 au titre des bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices.

#### 6.4.4 Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Déficits fiscaux reportables	31 791	24 610	22 840
Différences temporelles	-	-	-
<b>Total</b>	<b>31 791</b>	<b>24 610</b>	<b>22 840</b>

#### 6.5 Échéancier des déficits fiscaux reportables

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
N+1	18 592	9 935	3 889
N+2	9 077	15 917	3 513
N+3	401	8 560	9 749
N+4	3 440	1 732	8 949
N+5 et années ultérieures	95 576	101 199	118 020
Déficits reportables ayant une échéance	127 086	137 343	144 120
Déficits reportables indéfiniment	126 153	90 542	52 874
<b>Total</b>	<b>253 239</b>	<b>227 886</b>	<b>196 995</b>
Base impôts différés activés	110 253	108 475	89 180
Base impôts différés non activés	142 986	119 410	107 815
Impôts différés activés	25 241	24 842	19 512
Impôts différés non activés	29 393	24 610	22 840

Au 31 décembre 2021, les impôts différés non activés sur les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 29,4 M€. Ils concernent les entités suivantes : Axway Software en France (5,7 M€), Axway Inc. aux États-Unis (11,0 M€), Axway Irlande (3,6 M€), Axway Srl en Italie (3,3 M€), Axway Brésil (2,3 M€), Axway Roumanie (1,9 M€), Axway Pte Ltd à Singapour (0,7 M€), Axway Hong-Kong (0,6 M€) et Axway UK (0,3 M€).

#### Situation pour Axway Software

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 11,2 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 22,3 M€ (en base).

En 2021, Axway Software SA a obtenu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques pour la transmission des déficits reportables de la société Streamdata pour un montant de 10,3 M€. Ces déficits reportables n'ont pas été reconnus par Axway software SA au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 9,8 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 7,1 M€ (en base).

#### Situation pour Axway Inc.

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 15,0 M\$, le montant des déficits reportables non activés s'élevant quant à lui à 59,4 M\$ (en base).

Au 31 décembre 2020, le montant des déficits fiscaux activés était de 17,6 M\$ et le montant des déficits reportables non activés de 72,3 M\$ (en base).

Les déficits fiscaux reportables d'Axway Inc. proviennent essentiellement des acquisitions de Cyclone en 2006, de Tumbleweed Communications Corp. en 2008, de Systar Inc. en 2014 et d'Appcelerator Inc. en 2016. Ces déficits font l'objet d'un double plafonnement, dans le temps (20 ans) et annuel (8,1 M\$ par an) imposé par la réglementation fiscale américaine lors d'un changement d'actionnariat.

Axway Inc. aux États-Unis bénéficie de crédits d'impôt recherche (CIR). Ces crédits d'impôt peuvent être utilisés pour le paiement de l'impôt société dû au titre des 20 années qui suivent celle au titre de laquelle il est constaté. À défaut, l'excédent non imputé n'est pas restituable.

Les CIR d'Axway Inc. ont été acquis chaque année entre 2001 et 2021. Au 31 décembre 2021, nous estimons que le montant total des CIR imputables sur des bénéfices fiscaux est de 52,6 M\$ en base. Ces crédits d'impôts ont été reportés en impôts différés non activés car la date probable de leur utilisation est trop éloignée. Sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un *business plan*, les 11,0 M\$ de crédits d'impôts pourraient être utilisés de 2025 à 2041.

## Note 7 Éléments du besoin en fonds de roulement et autres actifs et passifs financiers

### 7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants

#### Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- actifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ; et
- actifs évalués au coût amorti.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine, selon son modèle de gestion, la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers reconnus par le Groupe sont constitués des éléments suivants :

#### a. Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Entrent dans cette catégorie les placements en instruments de capitaux propres pour lesquels le Groupe a choisi de les classer de manière irrévocable dans cette catégorie.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclables par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Le Groupe n'a reconnu aucun actif dans cette catégorie.

#### b. Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés dont le Groupe a fait le choix de ne pas les évaluer en contrepartie des autres éléments du résultat global. Cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme). Ils sont principalement constitués des valeurs mobilières de placement et autres équivalents de trésorerie. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

#### c. Actifs évalués au coût amorti (prêts et créances)

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- d'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants ; et
- d'autre part, les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. Les créances clients à court terme sont décrites dans la note 7.2.

#### d. dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Lors de leur émission, le Groupe apprécie le risque de crédit associé aux prêts et créances. Ensuite, ils peuvent être dépréciés dès lors que le Groupe s'attend à ce que leur valeur recouvrable estimée soit inférieure à leur valeur nette comptable. S'agissant des créances commerciales, ces dépréciations sont comptabilisées par le compte de résultat et reprises en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable dans le Résultat opérationnel d'activité. S'agissant de prêts et dépôts, elles sont inscrites en *Autres produits et charges financiers*. La procédure portant sur la dépréciation des créances commerciales sont décrites dans la note 7.2.

Les actifs financiers et autres actifs non courants du Groupe concernent principalement les prêts et les créances.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Prêts et créances	2 710	2 297	2 970
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	6 108	6 326	2 119
<b>Total actifs financiers et autres actifs non courants</b>	<b>8 817</b>	<b>8 622</b>	<b>5 089</b>

Les charges constatées d'avance, part à plus d'un an, sont des coûts d'obtention de contrat tels que décrits dans la note 4.1. Elles ont représenté 6,1 M€ au 31 décembre 2021 contre 6,3 M€ au 31 décembre 2020.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Autres créances non courantes	819	502	12
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	1 890	1 794	2 958
<b>Total Prêts, dépôts et autres immobilisations financières à long terme - valeur nette</b>	<b>2 710</b>	<b>2 297</b>	<b>2 970</b>

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme correspondent essentiellement à des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués. Ces dépôts non rémunérés sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

Les autres créances non courantes correspondent au contrat de liquidité avec Kepler.

## 7.2 Clients et comptes rattachés

### Principes comptables, jugements et estimations

Ce poste comprend les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées.

Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures de l'ordre de soixante jours.

L'analyse du risque de crédit au regard des dispositions d'IFRS 9 « Instruments financiers » ne fait ressortir aucun impact significatif.

La nature des clients du Groupe qui présente un risque faible de crédit et la politique de dépréciation systématique des créances au-delà d'une certaine échéance permettent au Groupe de prendre en compte le risque de crédit sur les créances clients. La procédure est la suivante : dépréciation à hauteur de 50 % du montant des factures non réglées 6 mois après leur date d'émission et à hauteur de 100 % au-delà de 12 mois.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de clôture (1<sup>er</sup> janvier 2022 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2021) ont été compensés au bilan.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan dans la rubrique Factures à établir du poste *Clients et comptes rattachés* (cf. note 4.1).

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Créances Clients - valeur brute	50 350	50 783	60 128
Dépréciations des créances clients	- 1 026	- 1 686	- 1 413
<b>Créances Clients - valeur nette</b>	<b>49 324</b>	<b>49 097</b>	<b>58 715</b>
Factures à établir	55 778	38 988	13 177
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>105 102</b>	<b>88 085</b>	<b>71 893</b>

#### Le DSO sur le poste *Clients et comptes rattachés* : 121 jours

Le poste *Clients nets*, exprimé en jours d'activité, s'établit au 31 décembre 2021 à 121 jours en hausse par rapport au DSO du 31 décembre 2020 (95 jours). Ce ratio est calculé en rapportant le poste *Clients nets* au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année. La variation s'explique avec l'analyse ci-dessous.

#### Le DSO sur le poste *Créances Clients – valeur nette* : 57 jours

Le DSO s'élève à 57 jours stable par rapport à l'exercice 2020 (54 jours). Cette stabilité s'explique par la transformation en-cours du modèle d'affaires qui génère davantage de factures à établir liés aux contrats (*Customer Managed*).

#### Le DSO sur le poste *Factures à établir* : 63 jours

La variation sur la période des factures à établir résulte, d'une part, de l'apparition du droit à facturer transformant les factures à établir en créances clients et d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouvelles factures à établir (Souscription en *Customer Managed*).

Sur ce poste, le DSO s'élève au 31 décembre 2021 à 63 jours comparé à un DSO de 41 jours au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique par la forte croissance des revenus *Customer Managed* sur l'exercice 2021.

### 7.2.1 Échéancier des créances clients

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dont : non échues à la date de clôture	Dont : échues selon les périodes suivantes					
			moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	plus de 360 jours
Créances clients	50 350	40 144	5 610	2 475	876	715	59	470

## 7.2.2 État des variations des dépréciations pour créances douteuses

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dépréciations sur créances clients en début de période</b>	<b>1 686</b>	<b>1 413</b>	<b>1 399</b>
Dotations	516	934	1 054
Reprises	-1 231	-610	-1 083
Mouvements de périmètre	-	-	27
Ecart de conversion	55	-50	16
<b>Dépréciations sur créances clients en fin de période</b>	<b>1 026</b>	<b>1 686</b>	<b>1 413</b>

## 7.3 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Personnel et organismes sociaux	427	500	489
Créances fiscales	10 190	14 701	13 952
Impôt sur les sociétés	1 633	1 479	2 153
Créances diverses	2 403	2 713	3 014
Loyers payés d'avance - IFRS16	- 20	- 22	22
Charges constatées d'avance - part à moins d'un an	13 173	12 796	13 593
<b>Total autres créances courantes</b>	<b>27 806</b>	<b>32 167</b>	<b>33 179</b>

Les créances fiscales d'un montant total de 10,5 M€ correspondent essentiellement à des Crédits d'Impôt Recherche obtenus en France (6,3 M€) et en Irlande (1,2 M€).

Les charges constatées d'avance sont stables, elles découlent de l'étalement des commissions sur le chiffre d'affaires Souscription. Ces commissions prépayées, part à moins d'un an, sont des coûts d'obtention de contrats capitalisés qui sont décrits dans la note 4.1.

### Les créances fiscales : le Crédit d'Impôt Recherche

Les créances de crédits d'impôts recherche (CIR) sont cédées au Crédit Agricole depuis 2017. Les créances de CIR antérieures à 2017 étaient cédées à Natixis.

Le suivi du financement des créances de CIR cédées est détaillé ci-dessous :

(en milliers d'euros)

Exercice	Année du CIR Financé	Montant du CIR financé	Financier des créances de CIR	Remboursement effectué par l'administration fiscale :	
				Année	Montant
<b>Crédits d'impôts recherche remboursés par l'administration fiscale</b>					
2014	2011	5 793	Natixis	2015	Pour le montant attendu
	2012	3 578	Natixis	2016	Pour le montant attendu
	2013	6 538	Natixis	2017	Pour le montant attendu
2015	2014	7 573	Natixis	2018	Pour le montant attendu
2016	2015	8 993	Natixis	2019	Pour le montant attendu
2017	2016	9 068	Crédit Agricole	2020	Pour le montant attendu
2018	2017	10 216	Crédit Agricole	2021	Pour le montant attendu
<b>Crédits d'impôts recherche non encore remboursés par l'administration fiscale</b>					
2019	2018	7 890	Crédit Agricole	-	-
2020	2019	8 254	Crédit Agricole	-	-
2021	2020	7 960	Crédit Agricole	-	-

Au 31 décembre 2021, le total des créances cédées au Crédit Agricole et non encore remboursées par l'administration fiscale s'élève à 24 104 k€.

### Analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche :

Le critère essentiel pour la déconsolidation est le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à la créance. Si le risque de crédit et le risque de retard de paiement sont bien transférés au Crédit Agricole, le risque fiscal n'est pas transféré. En cas de remise en cause par l'Etat des montants déclarés, notre contrat avec le Crédit Agricole prévoit qu'on leur rembourse le CIR rejeté.

Notre analyse a montré que la déconsolidation est acceptable dans la mesure où le risque fiscal est considéré comme non significatif. En effet, Axway Software a fait l'objet de deux contrôles fiscaux portant sur les exercices de 2009 à 2011 et de 2014 à 2016. Ces deux contrôles n'ont fait l'objet d'aucun ajustement sur les montants déclarés au titre du CIR. Les modalités de détermination des projets et dépenses éligibles au CIR ainsi que leur contrôle par nos équipes sont demeurés inchangés depuis ces contrôles fiscaux.

Sur cette base, nous considérons que le financement du crédit d'impôt recherche transféré est déconsolidant.



## 7.4 Autres dettes non courantes

### Principes comptables, jugements et estimations

Les prestations facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan du poste *Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an* (rubrique « produits constatés d'avance ») (cf. note 4.1).

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Autres dettes - part à plus d'un an	205	743	1 300
Passifs sur contrats clients - part à plus d'un an	1 524	1 667	4 257
<b>SOUS-TOTAL autres dettes non courantes</b>	<b>1 729</b>	<b>2 410</b>	<b>5 556</b>
Autres provisions pour risques et charges - part à plus d'un an	8 043	8 351	7 534
<b>TOTAL autres dettes non courantes, y compris provisions - part à plus d'un an</b>	<b>9 772</b>	<b>10 761</b>	<b>13 090</b>

La variation porte sur les revenus de maintenance et résulte :

- d'une part de la transformation des passifs antérieurs en produits constatés d'avance à moins d'un an et
- d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Ceux existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en produits constatés d'avance, part à moins d'un an, au cours de l'exercice 2021.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière d'un montant de 6,9 M€ (cf. note 5.3 b) sont reportées dans le poste Autres provisions pour risques et charges. Ce dernier comprend aussi les provisions pour risques et charges pour 0,3 M€ (cf. note 10) et les provisions pour autres avantages à long terme du personnel en Italie pour 0,8 M€.

## 7.5 Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	2 245	2 918	7 131
Factures à recevoir	8 654	10 860	9 486
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>10 899</b>	<b>13 778</b>	<b>16 617</b>

## 7.6 Produits constatés d'avance à moins d'un an

### Principes comptables, jugements et estimations

Les produits constatés d'avance, part à moins d'un an, qualifiés de passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1. Leur variation résulte des facteurs suivants :

- la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires ;
- la transformation des passifs produits constatés d'avance, part à plus d'un an, antérieurs en passifs produits constatés d'avance part à moins d'un an ;
- l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, le Groupe a compensé au bilan les éléments suivants :

- les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de clôture (1<sup>er</sup> janvier 2022 pour cet exercice), et
- les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2021).

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Passifs sur contrats clients	55 826	54 692	60 567
<b>Total passifs sur contrats clients - part à moins d'un an</b>	<b>55 826</b>	<b>54 692</b>	<b>60 567</b>

Les Passifs sur contrats clients, part à moins d'un an, existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

Les produits constatés d'avance sur la maintenance sont stables en variation totale (+ 0,3 M€). A taux de change constant, ils baissent en raison de l'attrition attendue sur ces contrats dans le cadre de la transformation du modèle d'affaires.

Les produits constatés d'avance sur la Souscription ont augmenté de 1,9 M€ en 2021 par rapport à 2020. Cette hausse est cohérente avec la progression de l'activité Souscription (« Axway Managed »).

## 7.7 Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	125	276	1 323
Avances et acomptes reçus sur commandes	85	105	89
Dettes sociales	24 945	34 122	29 607
Dettes fiscales	6 313	5 840	7 690
Impôt sur les sociétés	1 151	1 369	1 327
Dettes diverses	2 525	2 640	3 077
<b>Total autres dettes courantes</b>	<b>35 145</b>	<b>44 353</b>	<b>43 112</b>

La baisse des dettes sociales s'explique en partie par une diminution des provisions sur bonus et commissions en relation avec les affaires signées en fin d'année.

## Note 8 Immobilisations incorporelles et corporelles

### 8.1 Écarts d'acquisition

#### Principes comptables, jugements et estimations

##### Écarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif :

- soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention) ;
- soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Ce choix est réalisé acquisition par acquisition. La méthode des regroupements d'entreprises est présentée en note 8.1.2.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégral en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une unité génératrice de trésorerie unique dans le cadre des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.2.2. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et sont réalisés systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

##### Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16 et IFRS 9).

Depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- pour chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire prenant en compte la part de goodwill revenant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en date d'acquisition (évalués à la juste valeur), ou pour la comptabilisation d'un goodwill dit « partiel », ce qui revient à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement postérieur à la période intercalaire de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix, ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis et les passifs repris. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;
- à évaluer et comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :
- d'une part, la somme du prix d'acquisition de l'entreprise acquise et du montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,

- d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

### 8.1.1 Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours des exercices 2020 et 2021 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
<b>31 décembre 2019</b>	<b>358 555</b>	<b>8 580</b>	<b>349 976</b>
Acquisition	-	-	-
Écarts de conversion	- 19 598	72	- 19 670
<b>31 décembre 2020</b>	<b>338 958</b>	<b>8 652</b>	<b>330 306</b>
Acquisition	-	-	-
Écarts de conversion	17 982	- 38	18 020
<b>31 décembre 2021</b>	<b>356 940</b>	<b>8 613</b>	<b>348 326</b>

### 8.1.2 Détermination des écarts d'acquisition constatés au titre des regroupements d'entreprises

Aucune acquisition n'est à signaler sur les exercices 2020 et 2021.

### 8.1.3 Écarts de conversion

Les variations de change sur les écarts d'acquisition proviennent essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

Variation Euro / devise (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
U S D	18 459	-20 421	4 559
S E K	-415	777	-354
Autres devises	-23	-26	-37
<b>Total</b>	<b>18 020</b>	<b>-19 670</b>	<b>4 167</b>

## 8.2 Tests de dépréciation

### Principes comptables, jugements et estimations

#### Unités génératrices de trésorerie

La norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur identifié d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne surtout les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé d'Axway Software.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, ou groupes d'actifs.

Le groupe Axway fournit des solutions informatiques permettant la gestion automatique des échanges de données à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Axway s'est développé en partie par croissance externe ces dernières années, les principales acquisitions ayant été les suivantes : Cyclone Commerce aux États-Unis en 2006, Actis en Allemagne en 2007, Tumbleweed aux États-Unis en 2008, Vordel en Irlande en 2012, Syster en France en 2014, Appcelerator aux États-Unis en 2016, Syncplicity aux États-Unis en 2017 et Streamdata.io en France en 2019.

L'ensemble des produits développés, que ce soit en interne via la recherche et le développement ou liés à des acquisitions, sont intégrés dans la plateforme technique commune.

Le Groupe Axway a ainsi développé grâce à ses acquisitions et ses investissements en recherche et développement un catalogue de produits qui sont largement interdépendants. Les produits acquis ont été développés et intégrés à d'autres produits acquis ou développés en interne.

Les produits Axway ne s'adressent pas à un marché en particulier, il n'y a pas de marché actif pour chaque actif du Groupe. Tous les produits du Groupe s'adressent à tous les marchés où Axway opère. Tous les produits du Groupe s'adressent à tous les clients du Groupe quel que soit leur localisation. Nos clients sont souvent des groupes internationaux qui acquièrent les produits Axway pour l'ensemble de leurs filiales.

Compte tenu de la globalisation des produits et des marchés, l'analyse de la contribution aux résultats du groupe Axway par pays ne présente pas de pertinence économique. Les entrées de trésorerie liées aux activités des différents pays ne sont donc pas considérées comme indépendantes des entrées de trésorerie générées par les activités des autres pays. Ainsi Axway dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement interdépendantes. En d'autres termes, le mode de fonctionnement d'Axway, selon le mode d'un éditeur mondial intervenant sur un marché globalisé, conduit à traiter le Groupe sous forme d'une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

Le mode de fonctionnement opérationnel choisi par la Société Axway est ainsi celui d'un éditeur global dont les principaux marchés sont les États-Unis et l'Europe. Nous nous positionnons sur un secteur d'activité hautement intégré : le développement et la commercialisation d'une suite de logiciel d'infrastructure qui permet l'échange d'information au sein et en dehors de l'entreprise. Nos équipes commerciales sont organisées par pays, région, verticale, programme ou par expertise à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières traditionnelles d'un pays. Notre département Marketing assure la gestion stratégique et la mise en marché pour l'ensemble d'Axway en appui des campagnes commerciales menées tant au niveau global qu'au niveau local. Les équipes de développement des produits ainsi que celles assurant le support aux clients sont réparties dans neuf pays et chacune opère sur plusieurs produits différents. Notre propriété intellectuelle, acquise ou développée, est en permanence intégrée dans l'offre de nouveaux produits ou de plateformes unifiées. Ainsi, il n'y a pas d'UGT isolée que nous ne suivions autrement qu'au niveau consolidé. Ceci conduit à traiter le Groupe sous forme d'une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

#### **Méthodes de détermination de la valeur d'utilité**

Conformément à la norme IAS 36, dans le cas où la valeur comptable de l'UGT auquel le goodwill testé est affecté est supérieure à sa juste valeur nette des coûts de la vente (ou dans le cas où il n'est pas possible de déterminer la juste valeur nette des coûts de la vente de l'UGT), la valeur comptable de l'UGT est alors comparée à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF).

Afin de refléter, sur une période appropriée, les impacts de la transformation de notre modèle économique, d'un modèle basé sur la vente de licences à un modèle d'abonnement, un plan d'affaires sur 5 ans a été élaboré, puis a été appliqué, comme l'autorise IAS 36.33 (c), un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive sur une période d'extrapolation. De cette façon le pourcentage de croissance à l'infini ne s'applique pas immédiatement après le plan d'affaires de 5 ans. Le pourcentage de croissance à l'infini s'applique sur la valeur terminale calculée à partir de la dernière année de la période d'extrapolation.

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir des plans d'affaires prévisionnels de 5 ans et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements.

La valeur terminale de l'UGT a été calculée à partir du dernier flux modélisé, et à cet effet deux paramètres financiers majeurs sont utilisés, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation.

L'actualisation des flux de trésorerie donne la valeur d'entreprise. En retranchant de cette valeur l'endettement et en ajoutant la trésorerie, on obtient la valeur des fonds propres.

#### **Évaluation des provisions pour dépréciation**

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*. Les éventuelles pertes de valeur enregistrées sur le goodwill ne peuvent faire l'objet d'aucune reprise.

La juste valeur d'Axway selon la valorisation en bourse au 31 décembre 2021 est de 581,9 M€ (570,3 M€ diminués des 2% des coûts de la vente) donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. La valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021. Cependant, du fait de la poursuite de la pandémie de la Covid-19, le Groupe, dans la continuité des recommandations 2020, comprend la nécessité de faire preuve de transparence dans un contexte en manque de visibilité sur l'évolution de cette crise sanitaire et ses impacts sur l'économie.

Ainsi, à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway a été déterminée de nouveau au 31 décembre 2021 pour se conformer à ces recommandations.

La méthodologie des tests de dépréciation d'actifs IAS 36 qui sont décrits ci-dessous a été adaptée au niveau de risque. Cette méthodologie retenue repose sur la définition d'un scénario unique estimé par la Direction.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur d'Axway selon la valorisation en Bourse était de 576,5 M€ avec un cours de 27 € par action (564,9 M€ diminués des 2 % des coûts de la vente). Cette valorisation boursière était donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. Le Groupe avait jugé que les conséquences de la crise liée à la COVID-19 constituaient un indice de perte de valeur et à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway avait été déterminée au 31 décembre 2020.

### Test effectué

Les plans d'affaires intègrent principalement des données internes définies par le management d'Axway sur la base de la connaissance des marchés où Axway opère en tenant compte des perspectives économiques.

Chaque année, ces hypothèses sont corroborées avec la performance passée. Si les réalisations du Groupe s'éloignent, positivement ou négativement, du dernier plan d'affaires, nous révisons alors les hypothèses du plan d'affaires pour les années suivantes.

Dans la poursuite du test de dépréciation commencé en 2018, qui portait sur une période de 10 ans (2019 à 2028), celui de 2021 porte sur une période de 7 ans (2022 à 2028). Il est basé sur un plan d'affaires de 5 ans (2022 à 2026), suivi d'une période d'extrapolation de 2 ans (2027 à 2028).

Conformément à la méthodologie du Groupe, décrite ci-dessus, le test de dépréciation 2021 sur les immobilisations regroupées au sein de l'unité génératrice de trésorerie d'Axway s'est déroulé en trois étapes :

I. **de la 1<sup>re</sup> année à la 5<sup>e</sup> année**, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir du plan d'affaires prévisionnel pour les années 2022 à 2026 et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements ;

II. **de la 6<sup>e</sup> année à la 7<sup>e</sup> année**, une période d'extrapolation, basée sur une projection du flux de trésorerie 2026 projeté sur 2 ans (2027 à 2028), en retenant un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive de la sixième année à la septième année ;

III. **à partir de la 8<sup>e</sup> année**, les flux sont calculés à partir du dernier flux modélisé en 2028. À ce flux est appliqué un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Ce taux reflète le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les tests de dépréciation réalisés lors des clôtures des exercices 2019, 2020 et 2021 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

Pour l'exercice 2021, la valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés s'élève à 771,0 M€ avec un taux d'actualisation de 7,75 % et un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Le taux d'actualisation résulte de la moyenne homogène des composantes du coût moyen pondéré du capital des analystes et d'approches intermédiaires. La croissance à l'infini résulte de la moyenne homogène des analystes.

Valorisation (en milliers d'euros)		Taux d'actualisation		
		7,25%	7,75%	8,25%
Taux de croissance à l'infini	1,90%	802 452	727 354	664 136
	2,30%	856 303	<b>770 955</b>	700 004
	2,70%	919 624	821 463	741 041

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente de l'unité génératrice de trésorerie Axway, a été déterminée à partir de sa valeur boursière. Les coûts de la vente ont été estimés à 2 % de la juste valeur d'Axway. Ainsi, au cours de clôture du 31 décembre 2021, la juste valeur de l'UGT Axway, soit la valeur boursière, s'établit à 581,9 M€. La juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établit à 570,3 M€. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élève donc à 771,0 M€ et correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur comptable de l'UGT Axway est égale au montant des capitaux propres consolidés au 31 décembre soit 372,2 M€. Sur ces bases, la valeur recouvrable étant plus élevée que la valeur comptable, il n'y a pas lieu au 31 décembre 2021 de déprécier l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles affectées à l'unité génératrice de trésorerie Axway.

Pour l'exercice 2020, les tests de dépréciation avaient conduit à maintenir la valeur des écarts d'acquisition. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élevait à 723,4 M€. La valeur boursière diminuée des coûts de la vente s'établissait alors à 564,9 M€ pour un montant des capitaux propres consolidés de 355,5 M€.

## 8.3 Autres immobilisations incorporelles

### Principes comptables, jugements et estimations

#### Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

#### Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 à 15 ans suivant leur durée d'utilité estimée.

#### Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 « *Immobilisations incorporelles* » :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
- la faisabilité technique doit être nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- le Groupe doit avoir l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- le Groupe doit avoir la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- le Groupe doit démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- le Groupe doit mettre à disposition du projet les ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- le Groupe doit avoir la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles si une seule des conditions décrites ci-dessus n'est pas remplie.

Compte tenu des spécificités de l'activité d'éditeur de logiciels, les critères déterminants sont celui de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement et celui de la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables.

Les risques et les incertitudes inhérents au développement de logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'une version de démonstration présentable à un prospect. Les adaptations entre la version de démonstration et la version définitive sont généralement peu importantes, et par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui sont susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Relations clients	Technologies	Marques	Autres	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>31 décembre 2019</b>	<b>42 615</b>	<b>47 402</b>	<b>258</b>	<b>19 951</b>	<b>110 225</b>
Ecarts de conversion	-2 077	-2 828	-22	-560	-5 487
Acquisitions	-	-	-	118	118
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>40 538</b>	<b>44 573</b>	<b>236</b>	<b>19 509</b>	<b>104 857</b>
Ecarts de conversion	1 572	2 557	20	210	4 358
Acquisitions	-	-	-	14	14
Cessions	-	-	-	-1 075	-1 075
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>31 décembre 2021</b>	<b>42 110</b>	<b>47 130</b>	<b>256</b>	<b>18 658</b>	<b>108 154</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
<b>31 décembre 2019</b>	<b>29 694</b>	<b>27 086</b>	<b>258</b>	<b>19 275</b>	<b>76 313</b>
Ecarts de conversion	-1 694	-1 792	-22	-246	-3 753
Dotations	3 701	4 461	-	779	8 941
Reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 701</b>	<b>29 755</b>	<b>236</b>	<b>19 809</b>	<b>81 501</b>
Ecarts de conversion	1 408	1 804	20	200	3 432
Dotations	4 232	4 394	-	608	9 234
Reprises	-	-	-	-1 086	-1 086
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>31 décembre 2021</b>	<b>37 341</b>	<b>35 954</b>	<b>256</b>	<b>19 530</b>	<b>93 081</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
<b>31 décembre 2020</b>	<b>8 837</b>	<b>14 818</b>	<b>-</b>	<b>-300</b>	<b>23 356</b>
<b>31 décembre 2021</b>	<b>4 769</b>	<b>11 176</b>	<b>-</b>	<b>-872</b>	<b>15 073</b>

Ce poste comprend essentiellement des immobilisations incorporelles (relations clients, technologies, marques) affectées lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissements de ces immobilisations sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant*.

Les dotations constatées en 2021 pour un montant de 9,2 M€ comprennent les dépréciations sur le produit Appcelerator Titanium, le Groupe ayant acté la fin de sa commercialisation, et sur l'activité Syncplicity, justifiée par une perte de clients historiques (cf. note 4.4).

Ces immobilisations incorporelles affectées sont composées des actifs suivants :

	Durée d'amortissement restante en année
Tumbleweed - Technologies (Acquis en septembre 2008)	2
Vordel - Relations clients (Acquis en novembre 2012)	1
Systar - Technologies (Acquis en avril 2014)	0 à 2
Systar - Relations clients (Acquis en avril 2014)	4
Appcelerator - Technologies (Acquis en janvier 2016)	3
Syncplicity - Technologies (Acquis en mars 2017)	5
Syncplicity - Relations clients (Acquis en mars 2017)	10
Streamdata - Technologies (Acquis en avril 2019)	7

Aucune dépense de développement des solutions et progiciels du Groupe n'a été immobilisée tant en 2021 qu'au titre des exercices antérieurs.

En 2021, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élèvent à 55,3 M€, soit 19,4 % du chiffre d'affaires.

En 2020, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élevaient à 60,4 M€, soit 20,3 % du chiffre d'affaires.

## 8.4 Immobilisations corporelles

### Principes comptables, jugements et estimations

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des agencements, des mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations.

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Des mises au rebut d'équipements informatiques sont pratiquées chaque année après inventaire. Les montants de ces mises au rebut sont portés en cessions de l'exercice. Les sorties de locaux dont les baux sont non renouvelés sont également portées en cessions de l'exercice.

	Durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations
Agencements	3 à 10 ans en fonction de la durée du bail
Matériels et équipements informatiques	3 à 5 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 à 10 ans

(en milliers d'euros)	Agencements, mobiliers et matériels divers	Equipements informatiques	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>			
<b>31 décembre 2019</b>	<b>12 529</b>	<b>28 193</b>	<b>40 722</b>
Ecart de conversion	-565	-991	-1 556
Acquisitions	5 987	1 745	7 731
Cessions	-3 516	-196	-3 712
Autres mouvements	-536	536	-
Variations de périmètre	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>13 899</b>	<b>29 286</b>	<b>43 186</b>
Ecart de conversion	465	643	1 108
Acquisitions	281	2 425	2 706
Cessions	-297	-7 040	-7 337
Autres mouvements	-666	666	-
Variations de périmètre	-	-	-
<b>31 décembre 2021</b>	<b>13 682</b>	<b>25 981</b>	<b>39 663</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>			
<b>31 décembre 2019</b>	<b>7 452</b>	<b>20 765</b>	<b>28 217</b>
Ecart de conversion	-159	-826	-985
Dotations	1 218	3 016	4 234
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-3 707	5	-3 701
Variations de périmètre	-	-	-
<b>31 décembre 2020</b>	<b>4 804</b>	<b>22 960</b>	<b>27 765</b>
Ecart de conversion	74	547	622
Dotations	1 339	2 915	4 254
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-222	-7 028	-7 249
Variations de périmètre	-	-	-
<b>31 décembre 2021</b>	<b>5 996</b>	<b>19 395</b>	<b>25 391</b>
<b>VALEUR NETTE</b>			
<b>31 décembre 2020</b>	<b>9 095</b>	<b>6 326</b>	<b>15 421</b>
<b>31 décembre 2021</b>	<b>7 687</b>	<b>6 585</b>	<b>14 272</b>

En 2021, les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles sont de 2,7 M€. Ils portent principalement sur des acquisitions d'équipements informatiques (serveurs, stations de travail et réseaux) pour 2,4 M€.

## Note 9 Contrats de location

### Principes comptables, jugements et estimations

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location. C'est la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent. Les contrats de location donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de *Droits d'utilisation des biens pris en location* et au passif de *Dettes sur biens pris en location*.

La valeur des dettes sur biens pris en location correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisés sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux d'actualisation. Ce taux est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte des parties fermes mais aussi du caractère raisonnablement certain des options de renouvellement ou de résiliation.



À la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location. Cette valeur est éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non-renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les *Dettes sur biens pris en location* sont distinguées en parts non courante et courante. Les Droits d'utilisation des biens pris en location sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat.

Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les *Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du Résultat opérationnel d'activité*. La *Charge nette d'intérêts des dettes de location* est distinguée dans le poste *Autres produits et charges financiers*.

Dans le tableau des flux de trésorerie, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du flux net de trésorerie généré par l'activité. La variation des dettes financières de location (loyers décaissés) et la Charge nette d'intérêts des dettes de location sont reportées dans le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

## 9.1 Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location

	Locaux loués		Véhicules loués		Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
<b>31 décembre 2020</b>	38 252		1 078		39 330
Variation de périmètre					
Acquisitions	191		152		343
Cessions - mises en rebut	-	189	-	83	- 271
Autres mouvements	-	-	-	3	- 3
Ecart de conversion	988		-		988
<b>31 décembre 2021</b>	<b>39 242</b>		<b>1 145</b>		<b>40 387</b>
<b>Amortissements</b>					
<b>31 décembre 2020</b>	-	9 820	-	575	- 10 395
Variation de périmètre					
Dotations	-	6 017	-	266	- 6 283
Cessions - mises en rebut	-	-	-	83	- 83
Autres mouvements	-	2	-	3	- 5
Ecart de conversion	-	252	-	-	- 252
<b>31 décembre 2021</b>	<b>-</b>	<b>16 087</b>	<b>-</b>	<b>755</b>	<b>- 16 842</b>
<b>Valeur nette</b>					
<b>31 décembre 2020</b>	28 432		503		28 935
<b>31 décembre 2021</b>	<b>23 156</b>		<b>389</b>		<b>23 545</b>

Dans le cadre de la restructuration des bureaux de Santa Clara aux Etats-Unis (cf. note 4.5 Autres produits et charges opérationnels), le Groupe a déprécié la valeur nette comptable du droit d'utilisation du contrat de location pour 0,7 M€.

## 9.2 Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur Comptable	Ventilation non-courant					Plus de 5 ans	
		Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans		4 à 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES DE LOCATION</b>	<b>33 366</b>	<b>6 167</b>	<b>27 198</b>	<b>5 371</b>	<b>5 387</b>	<b>4 554</b>	<b>4 065</b>	<b>7 821</b>

## Note 10 Provisions

### Principes comptables, jugements et estimations

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers né antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

### 10.1 Provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour litiges	538	-	58	-50	-12	-	535
Provisions pour garanties	130	-	-	-	-	-0	130
Autres provisions pour risques	97	-	15	-	-	3	116
<b>Sous-total provisions pour risques</b>	<b>766</b>	<b>-</b>	<b>74</b>	<b>-50</b>	<b>-12</b>	<b>3</b>	<b>781</b>
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	111	-	2	-5	-	0	108
<b>Sous-total provisions pour charges</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-5</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>108</b>
<b>TOTAL</b>	<b>876</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>-55</b>	<b>-12</b>	<b>3</b>	<b>889</b>
Impact (net des charges encourues)							
Résultat opérationnel courant			73		-12		
Résultat opérationnel			-		-		
Résultat financier			2		-		
Charge d'impôt			-		-		
<b>TOTAL</b>			<b>75</b>		<b>-12</b>		

- Les provisions pour litiges couvrent essentiellement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (535 k€ au 31 décembre 2021) ;
- les provisions pour garanties répondent à une obligation vis-à-vis de nos clients en Allemagne pour couvrir les potentiels risques de garantie pour 130 k€ ;
- les autres provisions pour risques couvrent des coûts relatifs aux locaux en Allemagne et aux États-Unis pour un total de 116 k€ ;
- aucune provision pour restructuration n'a été constatée au 31 décembre 2021 ;
- les autres provisions pour charges sont des provisions pour ancienneté en Allemagne pour 108 k€.

### 10.2 Passifs éventuels

#### Principes comptables, jugements et estimations

Dans la mesure où une perte ou un passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Au 31 décembre 2021, aucun passif éventuel n'est à prendre en compte.

## Note 11 Financement et gestion des risques financiers

### 11.1 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	69	61	246
Charges d'intérêt	-560	-665	-963
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-491</b>	<b>-604</b>	<b>-717</b>
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-811	-809	-834
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 302</b>	<b>-1 413</b>	<b>-1 551</b>

En 2021, l'essentiel des charges d'intérêts concerne le coût des lignes de crédit RCF (*Revolving Credit Facility*).

### 11.2 Autres charges et produits financiers

#### Principes comptables, jugements et estimations

Les gains et pertes de change portent principalement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères.

Les différences de change relatives aux prêts intra-groupe ont été considérées comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées. Ces différences de change sont enregistrées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique *Écarts de conversion* en application de la norme IAS 21.

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Gains et pertes de change</b>	<b>643</b>	<b>-2 503</b>	<b>-223</b>
Reprises de provisions	-2	-2	82
Autres produits financiers	43	0	1
<b>Total gains/pertes de change et autres produits financiers</b>	<b>685</b>	<b>-2 505</b>	<b>-141</b>
Dotations aux provisions	-0	-1	-5
Actualisation des engagements de retraite	-90	-120	-235
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	127	178	171
Autres charges financières	-181	-209	-354
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>-144</b>	<b>-152</b>	<b>-423</b>
<b>Total des autres produits &amp; charges financiers</b>	<b>541</b>	<b>-2 657</b>	<b>-564</b>

Le détail de la ligne « *Actualisation des engagements de retraite* » est fourni en note 5.3.

### 11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

#### Principes comptables, jugements et estimations

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste *Emprunts et dettes financières – part à court terme*.

Conformément à la norme IAS 7, les équivalents de trésorerie se définissent comme des placements à court terme. Ils sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités est nécessaire.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	25 355	16 165	21 087
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>25 355</b>	<b>16 165</b>	<b>21 087</b>
Concours bancaires courants	- 153	- 14	- 26
<b>TOTAL</b>	<b>25 202</b>	<b>16 151</b>	<b>21 061</b>

Sur les 25,4 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) au 31 décembre 2021, 9,4 M€ sont détenus par la maison mère, 6,3 M€ par Axway Inc. aux États-Unis et 9,7 M€ par les autres filiales.

Parmi les filiales, les entités au Brésil et en Chine contribuent respectivement à la trésorerie nette à hauteur de 1,9 M€ et 0,6 M€ au 31 décembre 2021, contre 0,7 M€ et 1,2 M€ au 31 décembre 2020. Dans le cas d'un rapatriement, sous forme de paiements entre sociétés du Groupe ou de dividendes, de cette trésorerie détenue au Brésil et en Chine, une retenue à la source serait appliquée.

## 11.4 Emprunts et dettes financières – Endettement net

### Principes comptables

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts bancaires ;

Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;

- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts bancaires	1 634	60 097	61 731	40 217	42 569
Autres dettes financières diverses	-70	-0	-70	-20	73
Concours bancaires courants	153		153	14	12
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 718</b>	<b>60 097</b>	<b>61 815</b>	<b>40 211</b>	<b>42 653</b>
Disponibilités	-25 355	-	-25 355	-16 165	-21 087
<b>Endettement net</b>	<b>-23 638</b>	<b>60 097</b>	<b>36 459</b>	<b>24 046</b>	<b>21 566</b>

Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

<b>Emprunts bancaires en début d'exercice</b>		<b>40 217</b>	<b>42 569</b>	<b>45 986</b>
Mouvements donnant lieu à flux de trésorerie :				
Émissions d'emprunts		60 000	-	15 000
Remboursements d'emprunts		-38 457	-2 360	-18 639
Mouvements ne donnant pas lieu à flux de trésorerie		-29	8	222
<b>Emprunts bancaires en fin d'exercice</b>		<b>61 731</b>	<b>40 217</b>	<b>42 569</b>

Au 31 décembre 2021, les emprunts bancaires s'élèvent à 61,8 M€ qui se décomposent de la façon suivante :

- un tirage sur les lignes de *Revolving Credit Facilities* (RCF) pour un montant de 60,0 M€ ;
- une autre dette bancaire BPI pour un montant de 1,8 M€.

### Commentaires portant sur le RCF

Au 31 décembre 2021, le montant disponible sur le RCF est de 65 M€ (52,0 %) sur les 125 M€ que prévoit la convention.

En 2021, deux tirages supplémentaires sur le RCF ont été opérés. En septembre 2021, le Groupe a effectué un premier tirage de 10 M€. Puis, en novembre 2021, le Groupe a effectué un second tirage de 50 M€ après avoir remboursé un tirage de 36 M€ datant de novembre 2017.

En 2020, aucun tirage supplémentaire sur le RCF n'avait été opéré. Au troisième trimestre 2019, un tirage de 15 M€ avait été effectué et celui-ci avait été intégralement remboursé en novembre 2019.

### Commentaires portant sur les autres dettes bancaires

Les dettes bancaires contractées auprès de la BPI ont été remboursées conformément aux échéanciers trimestriels programmés pour 1,5 M€. Les dettes bancaires contractées auprès de la Banque Populaire ont été remboursées pour 1,0 M€ après que deux échéances eurent été reportées à l'initiative de la banque en 2020.

L'emprunt de 5M€ à la BPI France, contracté en juillet 2016, soumis à aucun covenant financier, est remboursé conformément à l'échéancier d'amortissement sur une durée de 7 ans.

L'emprunt de 5 M€ à la Banque Populaire, contracté en avril 2016, soumis à aucun covenant financier, a été intégralement remboursé conformément à son échéancier d'amortissement sur 5 ans à l'exception du report décrit ci-dessus.

Au 31 décembre 2021, Axway a également procédé à une cession de son Crédit d'Impôts Recherche à hauteur de 8,0 M€ au Crédit Agricole. Cette cession de créance a été déconsolidée (cf. note 7.3).

## 11.5 Covenants bancaires

### Le Credit Revolving Facility (RCF)

Axway Software dispose d'un Credit Revolving Facility (RCF) multidevises contracté auprès de six banques.

Ce financement a pour objectif d'augmenter la flexibilité financière d'Axway mais aussi de garantir sa capacité à financer une stratégie de croissance externe. Cette ligne de crédit porte sur un montant de 125 M€ sur 5 ans non amortissable.

Initialement signée en juillet 2014, cette convention d'ouverture de crédit revolving a fait l'objet d'un avenant « Amendements et Allongement de la maturité » visant à réduire la grille de marge et à assouplir les covenants financiers, le 30 janvier 2019 après approbation du Conseil d'administration du 25 octobre 2018. La maturité, prévue en juillet 2021, puis directement fixée à janvier 2024 a été prorogée jusqu'à janvier 2026. En outre, une flexibilité accrue a été octroyée au Groupe par ses banques dans le cadre d'acquisitions inférieures à 50 M€, pour lesquelles aucune documentation préalable ne sera requise.

Le Revolving Crédit Facilité (RCF) conserve un rôle central dans la stratégie de financement des futures acquisitions du groupe Axway. Il s'agit d'un outil de financement très flexible, permettant une gestion dynamique de la trésorerie.

Le taux d'intérêt applicable est l'Euribor relatif à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction de l'évolution du ratio : endettement net sur l'excédent brut d'exploitation. L'endettement net retenu exclut la dette de participation des salariés et l'endettement relatif à la nouvelle norme IFRS 16 applicable en 2019.

Ces lignes sont soumises à une commission d'utilisation et de non-utilisation.

À noter qu'à compter de l'application de la nouvelle convention, en cas de réalisation d'une acquisition dont la valeur d'entreprise est supérieure à 2,5 l'EBE du Groupe, Axway peut opter une seule fois pendant la durée de la convention pour un ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » strictement inférieur à 3,5 à la première date de test post-acquisition ou inférieur à 3,5 à la deuxième date de test post-acquisition ou inférieur à 3,25 à la troisième date de test post-acquisition.

### Les covenants bancaires et les ratios financiers au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	
Endettement net	36 459	24 046	21 966	R1 < 3
Excédent brut d'exploitation	35 829	36 584	31 462	
<b>Ratio R1 : <math>\frac{\text{Endettement net}}{\text{Excédent brut d'exploitation}}</math></b>	<b>1,02</b>	<b>0,66</b>	<b>0,70</b>	

Excédent brut d'exploitation	35 829	36 584	31 462	R2 > 5
Coût de l'endettement financier net	491	604	717	
<b>Ratio R2 : <math>\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Coût de l'endettement financier net}}</math></b>	<b>72,98</b>	<b>60,61</b>	<b>43,88</b>	

Endettement net	36 459	24 046	21 966	R3 < 1
Capitaux propres	378 856	359 941	363 465	
<b>Ratio R3 : <math>\frac{\text{Endettement net}}{\text{Capitaux propres}}</math></b>	<b>0,10</b>	<b>0,07</b>	<b>0,06</b>	

Les trois ratios financiers doivent être respectés au titre des covenants :

- Ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » doit être inférieur à 3,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Excédent Brut d'Exploitation sur charges financières » doit être supérieur à 5,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Endettement net sur Fonds propres » doit être inférieur à 1,0 pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2021, les trois ratios financiers sont bien respectés au titre des covenants.

## 11.6 Instruments financiers inscrits au bilan

### Principes comptables

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée :

- en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois ; et
- en actif ou passif courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture impactent les capitaux propres.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants si dénouables à moins d'un an de la clôture, sinon en actifs ou passifs non courants. Le Groupe classe également en spéculatif les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IFRS 9. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

### a. Au 31 décembre 2021

	31/12/2021		Ventilation par classes d'instruments financiers						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
(en milliers d'euros)									
Actifs financiers	8 817	8 817	-	-	8 817	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	105 102	105 102	-	-	105 102	-	-	-	-
Autres créances courantes	14 633	14 633	-	-	14 633	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 355	25 355	25 355	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>153 908</b>	<b>153 908</b>	<b>25 355</b>	<b>-</b>	<b>128 552</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières - part à long terme	60 097	60 097	-	-	-	60 097	0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	27 198	27 198	-	-	-	-	27 198	-	-
Autres dettes non courantes	9 772	9 772	-	-	9 772	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	1 718	1 718	-	-	-	1 718	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	6 167	6 167	-	-	-	-	6 167	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 899	10 899	-	-	10 899	-	-	-	-
Autres dettes courantes	35 145	35 145	-	-	35 133	-	-	-	-
<b>Passifs financiers</b>	<b>150 997</b>	<b>150 997</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 804</b>	<b>61 815</b>	<b>33 366</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La juste valeur des créances clients, des autres créances courantes, des dettes fournisseurs ainsi que des autres dettes courantes est assimilée à la valeur au bilan, compte tenu de leurs très courtes échéances de paiement.

### b. Au 31 décembre 2020

	31/12/2020		Ventilation par classes d'instruments financiers						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
(en milliers d'euros)									
Actifs financiers	8 622	8 622	-	-	8 622	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	88 085	88 085	-	-	88 085	-	-	-	-
Autres créances courantes	19 371	19 371	-	-	19 371	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 165	16 165	16 165	-	-	-	-	-	-
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>132 243</b>	<b>132 243</b>	<b>16 165</b>	<b>-</b>	<b>116 078</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières - part à long terme	37 270	37 270	-	-	-	37 270	0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	32 162	32 162	-	-	-	-	32 162	-	-
Autres dettes non courantes	10 761	10 761	-	-	10 761	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	2 942	2 942	-	-	-	2 942	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	5 625	5 625	-	-	-	-	5 625	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 778	13 778	-	-	13 778	-	-	-	-
Autres dettes courantes	44 353	44 353	-	-	44 353	-	-	-	-
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>146 890</b>	<b>146 890</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68 892</b>	<b>40 211</b>	<b>37 786</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 11.7 Gestion des risques financiers

### 11.7.1 Risque de crédit

Les risques de crédit sont évoqués dans la note 7.2 « Clients et comptes rattachés » dans les points « Échéancier des créances clients » et « État des variations des dépréciations pour créances douteuses ».

## 11.7.2 Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des Marchés Financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement net consolidé au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	61 731	64 392	1 660	1 397	643	641	60 051	
Autres dettes financières diverses	-70	-70	-70	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	153	153	153	-	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>61 815</b>	<b>64 476</b>	<b>1 743</b>	<b>1 397</b>	<b>643</b>	<b>641</b>	<b>60 051</b>	<b>-</b>
Disponibilités	-25 355	-25 355	-25 355					
<b>ENDETTEMENT NET CONSOLIDE</b>	<b>36 459</b>	<b>39 120</b>	<b>-23 612</b>	<b>1 397</b>	<b>643</b>	<b>641</b>	<b>60 051</b>	<b>-</b>

## 11.7.3 Risques de marché

### a. Risque de taux d'intérêt

La Direction Financière du Groupe, en liaison avec les établissements bancaires partenaires, gère le risque de taux d'intérêt.

### Couverture des emprunts

Aucune couverture n'a été mise en place en 2019, 2020 et en 2021.

### Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2021 :

Au 31/12/2021	Taux	31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Disponibilités	Taux fixe	25 355	25 355					
	Taux variable							
<b>Actifs financiers</b>	<b>Taux fixe</b>	<b>25 355</b>	<b>25 355</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Taux variable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts bancaires	Taux fixe	-1 500	-1 008	-492	0	0	0	0
	Taux variable	-60 231	-626	-872	-625	-617	-57 491	0
Autres dettes financières	Taux fixe							
	Taux variable	70	70					
Concours bancaires courants	Taux fixe							
	Taux variable	-153	-153					
<b>Passifs financiers</b>	<b>Taux fixe</b>	<b>-1 500</b>	<b>-1 008</b>	<b>-492</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
	<b>Taux variable</b>	<b>-60 315</b>	<b>-710</b>	<b>-872</b>	<b>-625</b>	<b>-617</b>	<b>-57 491</b>	<b>-</b>
<b>Exposition nette avant couverture</b>	<b>Taux fixe</b>	<b>23 855</b>	<b>24 348</b>	<b>-492</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
	<b>Taux variable</b>	<b>-60 315</b>	<b>-710</b>	<b>-872</b>	<b>-625</b>	<b>-617</b>	<b>-57 491</b>	<b>-</b>
<b>Exposition nette après couverture</b>	<b>Taux fixe</b>	<b>23 855</b>	<b>24 348</b>	<b>-492</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Taux variable avec cap et floor</b>	<b>-60 315</b>	<b>-710</b>	<b>-872</b>	<b>-625</b>	<b>-617</b>	<b>-57 491</b>	<b>0</b>

### b. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés américaines, brésilienne, anglaise et suédoise. Ce risque ne fait l'objet aucune couverture particulière.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en devise étrangère est peu important, chacune des entités intervenantes très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intra-groupe, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises au titre :

- de la facturation de la production des services provenant d'un centre délocalisé en Roumanie. L'impact de ces variations de change sur le résultat est en principe négligeable compte tenu des règlements réguliers ;
- de la facturation des redevances par le Groupe aux filiales opérant dans une devise fonctionnelle différente de l'euro ;
- des emprunts et prêts en devises, correspondant à des financements intra-groupe. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres. Ces flux financiers ne font pas l'objet de couverture systématique.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle, est la suivante :

## Transactions commerciales intra-groupe

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	3 536	-	5 419	2 642	4 361	25 780	-	2 710	44 449
Passifs	209	227	3 331	575	117	20 176	240	407	25 281
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>3 326</b>	<b>-227</b>	<b>2 089</b>	<b>2 067</b>	<b>4 244</b>	<b>5 604</b>	<b>-240</b>	<b>2 304</b>	<b>19 167</b>
<b>Position nette après couverture</b>	<b>3 326</b>	<b>-227</b>	<b>2 089</b>	<b>2 067</b>	<b>4 244</b>	<b>5 604</b>	<b>-240</b>	<b>2 304</b>	<b>19 167</b>

## Analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
<b>Impact net résultat</b>	<b>166</b>	<b>-11</b>	<b>104</b>	<b>103</b>	<b>212</b>	<b>280</b>	<b>-12</b>	<b>115</b>	<b>958</b>
<b>Impact capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Comptes courants

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	-	-	360	-	-	61 926	-	-	62 286
Passifs	2 216	-	1 243	1 560	2 512	10 229	-	2 785	20 544
Engagements en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>-2 216</b>	<b>-</b>	<b>-883</b>	<b>-1 560</b>	<b>-2 512</b>	<b>51 697</b>	<b>-</b>	<b>-2 785</b>	<b>41 742</b>
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette après couverture</b>	<b>-2 216</b>	<b>-</b>	<b>-883</b>	<b>-1 560</b>	<b>-2 512</b>	<b>51 697</b>	<b>-</b>	<b>-2 785</b>	<b>41 742</b>

## Analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
<b>Impact net résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impact capitaux propres</b>	<b>-111</b>	<b>-</b>	<b>-44</b>	<b>-78</b>	<b>-126</b>	<b>2 585</b>	<b>-</b>	<b>-139</b>	<b>2 087</b>

### c. Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations en actions cotées en Bourse.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait 11 918 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, au prix moyen de 27,02 € représentant un total de 322 k€.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait également 344 268 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale pour rémunérer des plans d'attribution d'actions gratuites, au prix moyen de 27,59 € représentant un total de 9 490 k€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact au 31 décembre 2021 est de (-) 9 812 k€ (cf. État des variations des capitaux propres consolidés).

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (1,64 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque sur actions significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.



## Note 12 Flux de trésorerie

### 12.1 Variation de l'endettement net

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENDETTEMENT NET EN DEBUT D'EXERCICE (A)</b>	<b>24 046</b>	<b>21 566</b>	<b>10 227</b>
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>33 731</b>	<b>32 838</b>	<b>28 661</b>
Coût de l'endettement financier net	1 302	1 413	1 551
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6 913	5 095	6 770
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>41 946</b>	<b>39 346</b>	<b>36 982</b>
Impôt versé	-2 780	-3 516	-4 127
Variation du besoin en fonds de roulement	-26 224	-23 706	-19 250
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>12 941</b>	<b>12 124</b>	<b>13 605</b>
Variation liée aux opérations d'investissement	-2 821	-7 746	-4 552
Loyés décaissés	-6 680	-4 444	-7 652
Intérêts financiers nets versés	-590	-657	-766
<b>Flux net de trésorerie disponible</b>	<b>2 850</b>	<b>-723</b>	<b>635</b>
Incidence des variations de périmètre	-	-400	-723
Investissements financiers	-81	-26	-130
Dividendes	-8 623	-	-8 472
Augmentations de capital en numéraire	2 026	649	-
Autres variations	-9 248	-921	-2 736
<b>VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)</b>	<b>-13 077</b>	<b>-1 421</b>	<b>-11 426</b>
Incidence des variations de taux de change	664	-1 059	87
<b>ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)</b>	<b>36 459</b>	<b>24 046</b>	<b>21 566</b>

### 12.2 Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie

La variation du BFR s'élève à (-) 26,2 M€ en 2021 à comparer à une variation du BFR de (-) 23,7 M€ en 2020. Cette détérioration du BFR de 2,5 M€ est la conséquence du changement de *business model*. Ce changement explique deux effets principaux sur le BFR :

- La hausse du poste « factures à établir », principalement lié à l'offre de Souscription *Customer Managed*. Ce poste a augmenté de 15,7 M€ en 2021.
- La baisse des produits constatés d'avance en raison de l'attrition portant sur les contrats de maintenance. Ce poste a diminué de 7,2 M€ en 2021.

En complément de l'effet induit par le changement de modèle d'affaires, on note :

- Le bon niveau des encaissements avec un poste créances clients qui améliore le BFR de 7,6 M€.
- La variation sur les dettes courantes de (-) 11,0 M€ principalement dû à la baisse des provisions sur rémunérations variables.

Pour compléter cette analyse :

- Une analyse du DSO est décrite dans la note 7.2 Créances clients,
- Une analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche est décrite dans la note 7.3 Autres créances courantes.

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation nette	Dont élt hors BFR	Dont élt de BFR	Variation des élt de BFR sans effet trésorerie		Impact cash au tableau des flux
						Change	Autre	
<b>Actif non courant</b>	<b>6 108</b>	<b>6 326</b>	<b>(218)</b>	<b>0</b>	<b>(218)</b>	<b>156</b>	<b>0</b>	<b>374</b>
Clients et comptes rattachés	105 102	88 085	17 017	0	17 017	2 690	6 268	(8 059)
- Créances clients	49 324	49 097	227	0	227	1 602	6 268	7 643
- Facture à établir	55 778	38 988	16 790	0	16 790	1 088	0	(15 702)
Autres créances courantes	27 806	32 167	(4 361)	154	(4 515)	347	0	4 862
<b>Actif courant</b>	<b>132 908</b>	<b>120 252</b>	<b>12 656</b>	<b>154</b>	<b>12 502</b>	<b>3 037</b>	<b>6 268</b>	<b>(3 197)</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>139 016</b>	<b>126 577</b>	<b>12 438</b>	<b>154</b>	<b>12 284</b>	<b>3 194</b>	<b>6 268</b>	<b>(2 823)</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>(2 489)</b>	<b>(3 076)</b>	<b>587</b>	<b>0</b>	<b>587</b>	<b>(128)</b>	<b>(8)</b>	<b>(723)</b>
Fournisseurs	(10 899)	(13 778)	2 879	0	2 879	(1 543)	0	(4 422)
Avances et acomptes reçus sur commandes	(85)	(105)	20	0	20	0	0	(20)
Produits constatés d'avance	(55 826)	(54 692)	(1 134)	0	(1 134)	(3 028)	(5 367)	(7 261)
Autres dettes courantes	(33 362)	(42 340)	8 978	151	8 827	(680)	(903)	(10 976)
<b>Passif courant</b>	<b>(100 172)</b>	<b>(110 915)</b>	<b>10 743</b>	<b>151</b>	<b>10 592</b>	<b>(5 250)</b>	<b>(6 270)</b>	<b>(22 679)</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>(102 661)</b>	<b>(113 991)</b>	<b>11 330</b>	<b>151</b>	<b>11 179</b>	<b>(5 378)</b>	<b>(6 278)</b>	<b>(23 402)</b>
<b>TOTAL BFR</b>	<b>36 355</b>	<b>12 586</b>	<b>23 768</b>	<b>305</b>	<b>23 463</b>	<b>(2 184)</b>	<b>(10)</b>	<b>(26 224)</b>

## 12.3 Autres flux de trésorerie

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à 12,9 M€ en 2021 avec une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt de 41,9 M€. L'impact favorable de la norme IFRS 16 sur ce poste est de 6,7 M€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à (-) 2,8 M€. Il provient principalement des investissements corporels de renouvellement de matériels informatiques réalisés en France et aux États-Unis. En 2020, le flux d'investissement avait été plus significatif en raison de l'agencement des nouveaux bureaux à Phoenix aux États-Unis.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à (-) 1,7 M€. Trois principaux flux expliquent cette variation :

- Le paiement des dividendes pour un montant de (-) 8,6 M€,
- Le programme de rachat des actions propres pour un montant de (-) 9,5 M€,
- La variation des emprunts bancaires pour un montant de 21,5 M€

Par ailleurs, la variation des dettes financières de location (IFRS 16) a représenté un flux de 6,7 M€.

## Note 13 Capitaux propres et résultat par action

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure dans le chapitre 5.4 État de variation des capitaux propres.

### 13.1 Évolution du capital social

Le capital au 31 décembre 2020 s'élevait à 42 702 132 €, composé de 21 351 066 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,00 €.

Au cours de l'exercice 2021, 140 650 options de souscription ont été exercées et le Groupe a procédé à une émission de 141 881 actions nouvelles.

Le capital résultant au 31 décembre 2021 s'élève à 43 267 194 € et est composé de 21 633 597 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,00 €.

Les plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution gratuite d'actions sont décrits dans les paragraphes 13.2 et 13.3.

### 13.2 Opérations sur titres auto-détenus

#### Principes comptables

Toutes les actions Axway détenues par la société mère ou une de ses filiales sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Au 31 décembre 2021, la valeur des actions propres portée en diminution des capitaux propres consolidés s'élève à 9 822 k€. Elle est constituée de 356 186 actions dont 11 918 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 344 268 actions Axway acquises sur les marchés destinés à servir les paiements fondés en actions (cf. note 5.4). L'intégralité de ces dernières sera attribuée aux bénéficiaires en 2022.

### 13.3 Plans d'options de souscription d'actions

Date d'attribution	Situation à l'origine		Période d'exercice des options		Situation début de période		Variations de la période, nombre d'options :			Situation au 31/12/2021		
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Date de début	Date de fin	Nombre d'options	Prix d'exercice	attribuées	annulées	exercées	Nombre d'options	Prix d'exercice	
<b>PLAN N° 3 - Plan d'options 2011, émission maximum de 1 033 111 actions *</b>												
<b>Assemblée Générale du 28/04/2011</b>												
18/11/2011	516 175	14,90 €	18/05/2014	18/11/2021	63 675	14,90 €	-	- 7 325	-	56 350	-	14,90 €
18/11/2011	516 175	14,90 €	18/11/2016	18/11/2021	66 375	14,90 €	-	- 7 325	-	59 050	-	14,90 €
28/03/2013	131 250	15,90 €	28/09/2015	18/11/2021	12 201	15,90 €	-	-	-	12 201	-	15,90 €
28/03/2013	131 250	15,90 €	28/03/2018	18/11/2021	13 049	15,90 €	-	-	-	13 049	-	15,90 €
03/01/2014	50 000	21,86 €	02/07/2016	03/01/2022	-	21,86 €	-	-	-	-	-	21,86 €
03/01/2014	50 000	21,86 €	03/01/2019	03/01/2022	-	21,86 €	-	-	-	-	-	21,86 €
<b>TOTAL DES PLANS</b>	<b>1 394 850</b>				<b>155 300</b>		<b>-</b>	<b>- 14 650</b>	<b>-</b>	<b>140 650</b>	<b>-</b>	

\* (augmenté par avenant à 1 295 611 en juin 2013)

- 140 650 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2021 ;
- 14 650 options de souscription ont été annulées au cours de l'exercice 2021 suite au départ des détenteurs ;
- le Conseil d'administration du 5 juin 2019 a validé une résolution sur le plan de stock-options mis en place le 30 août 2011. À la demande du management d'Axway, le Conseil d'administration avait prolongé de deux années la date limite d'exercice du plan ; soit porter la date limite au 18 novembre 2021 ;
- la période d'exercice des options, sur les plans d'attribution 2011 et 2013, a pris fin le 18 novembre 2021. Au 31 décembre 2021, plus aucune option n'est en circulation sur ces plans ;
- les justes valeurs des options de souscription attribuées dans le cadre des plans n 1 et 2 ont été déterminées au moyen d'un modèle préconisé par IFRS 2 en matière d'évaluation de juste valeur, à savoir, le modèle binomial ;

- la juste valeur des options de souscription attribuées dans le cadre du plan n 3 a été déterminée en utilisant ce même modèle binomial en retenant les hypothèses suivantes : durée de vie moyenne prévue, 4,5 et 6 ans ; taux de volatilité attendu de 29,44 % ; taux de rendement du dividende de 1,39 % et taux d'intérêt sans risque de 2,48 %. La volatilité anticipée a été déterminée sur la base de la volatilité attendue de valeurs de secteurs comparables ;
- le cours de clôture moyen de l'action sur l'exercice 2021 est de 27,84 € ;
- le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021, conformément à la méthode indiquée à la note 5.4 « *Paielements fondés sur des actions* », est de 0 k€. Aucune charge courante relative à la valorisation des prestations fournies par les bénéficiaires en contrepartie de la non-attribution de stock-options n'a été enregistrée en compte de résultat. Aucune charge non récurrente n'a été comptabilisée correspondant au coût des services rendus par des collaborateurs bénéficiaires d'options de souscription dont les droits à l'exercice ont été maintenus malgré leur départ de l'entreprise en 2021.

### 13.4 Plans d'attribution d'actions gratuites

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions, s'élèvent à 4,0 M€ en 2021 (cf. note 5.4) dont 0,4 de contribution patronale.

Le montant hors contribution patronale a été porté aux capitaux propres du Groupe pour 3,6 M€.

### 13.5 Réserves liées au capital

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Primes d'émission, de fusion et d'apport	113 380	111 541	110 976
Réserve légale	4 245	4 245	4 245
<b>TOTAL</b>	<b>117 625</b>	<b>115 786</b>	<b>115 222</b>

Le mouvement intervenu au cours de l'exercice 2021 porte sur la prime d'émission relative à l'augmentation de capital résultant de l'exercice de 140 650 options de souscription pour 1 840 k€.

En 2021, il n'a pas été nécessaire de doter la réserve légale.

### 13.6 Dividendes

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 25 mai 2021, statuant sur les comptes 2020, a décidé de distribuer un dividende de 0,40 € par action, soit un montant de 8,6 M€.

Ce dividende a été mis en paiement le 18 juin 2021.

Il est proposé à l'Assemblée Générale 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 de distribuer un dividende de 0,40 € par action, soit, sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre 2021, un montant de 8,7 M€.

### 13.7 Réserves de conversion

Conformément aux principes décrits en note 1.5.2, les réserves de conversion comprennent les écarts de conversion entre devises fonctionnelles des entités du Groupe et devise de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les *Autres éléments du résultat global*. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

Au 31 décembre 2021, les réserves de conversion se décomposent par devise de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
USD	26 470	6 877	29 638
SEK	-3 017	- 2 546	- 3 414
RON	-498	- 429	- 367
Autres devises	757	1 164	- 320
<b>TOTAL</b>	<b>23 712</b>	<b>5 066</b>	<b>25 537</b>

### 13.8 Objectifs, politique et procédures de gestion du capital

Le capital est composé exclusivement des éléments tels que présentés au bilan. Il n'existe pas de dettes financières considérées comme du capital, et, inversement, il n'y a pas de composants de capitaux propres considérés comme ne constituant pas du capital.

L'entreprise n'est pas soumise à des contraintes externes au titre de son capital hormis le ratio de l'endettement financier net sur fonds propres, qui, aux termes des covenants prévus dans le contrat de syndication, doit rester inférieur à 1 pendant toute la durée du crédit (cf. note 11.5).

Le Groupe a souscrit un contrat de liquidité dans le souci de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation des titres ainsi que d'éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le montant du compte de liquidité permettant à l'Animateur de réaliser les interventions prévues par ce contrat est d'1,1 M€.

Les actions propres sont détaillées en note 13.2.

## 13.9 Résultats par action

### Principes comptables

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part attribuable aux propriétaires de la Société suivant les modalités décrites ci-dessous :

#### a. Le résultat de base par action

Le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Il est calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de nouvelles sociétés consolidées ;

#### b. Le résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

(en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la société mère	9 602 221	8 477 560	5 405 848
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	21 525 209	21 293 843	21 225 381
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0,45</b>	<b>0,40</b>	<b>0,25</b>

(en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net - part du Groupe	9 602 221	8 477 560	5 405 848
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	21 525 209	21 293 843	21 225 381
Nb moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	895 010	1 064 832	955 440
Nb moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	22 420 219	22 358 675	22 180 821
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,43</b>	<b>0,38</b>	<b>0,24</b>

Les instruments dilutifs que sont les options de souscription d'actions et les plans d'attribution d'actions gratuites sont présentés dans la note 5.4.

N'ont été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relatif.

Ont été considérées comme relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions, dont le prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services restant à recevoir des titulaires d'options, est supérieur au cours moyen de l'action (27,84 €) pendant la période.

## Note 14 Transactions avec les parties liées

### 14.1 Transactions avec Sopra Steria Group, les sociétés liées à Sopra Steria Group et Sopra GMT

Les tableaux ci-dessous détaillent les transactions entre le groupe Axway et Sopra Steria Group SA, les sociétés du Groupe Sopra Steria et la holding GMT.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Transactions avec Sopra-Steria Group</b>			
Ventes de biens et services	2 927	3 244	1 484
Achats de biens et services	-207	-128	-376
Créances opérationnelles	1 145	961	835
Dettes opérationnelles	-5	-	-150
<b>Transactions avec les sociétés liées à Sopra-Steria Group</b>			
Ventes de biens et services	2 895	4 320	3 779
Achats de biens et services	-7 295	-7 616	-6 287
Créances opérationnelles	1 241	2 333	742
Dettes opérationnelles	-1 077	-1 514	-925
<b>Transactions avec Sopra GMT</b>			
Achats de biens et services	-1 018	-435	-678
Dettes opérationnelles	-291	-24	-109

Les achats de biens et services effectués auprès de Sopra Steria Group concernent l'utilisation des locaux, l'utilisation des moyens informatiques, des achats de sous-traitance interne et des charges non récurrentes liées à la séparation avec cette entité.

## 14.2 Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Axway Software et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

## 14.3 Relations avec d'autres parties liées

Aucune relation avec d'autres parties liées n'est à prendre en compte.

## Note 15 Engagements hors bilan

### 15.1 Obligations contractuelles données

Le Groupe loue des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 8,5 M€, 10,3 M€ et 10,3 M€ en 2021, 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2021, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables et non retenues dans la valorisation des dettes financières de location (IFRS16) étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Locations simples
2022	2 402
2023	1 834
2024	1 816
2025	1 686
2026	1 966
2027 et au-delà	163
<b>Total des loyers minimaux futurs</b>	<b>9 867</b>

### 15.2 Engagements donnés liés à l'activité courante

(en milliers d'euros)	Montant des engagements par période			31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans			
Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	-	328	-	328	328	328
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	-	107	-	107	103	107
Nantissements, garanties, hypothèques et sûretés réelles	-	177	-	177	177	177
Indemnité liée aux cessations de fonction du Directeur Général	-	-	667	667	616	673
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>612</b>	<b>667</b>	<b>1 279</b>	<b>1 224</b>	<b>1 285</b>

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 20 février 2019 a validé une indemnité liée aux cessations de fonction de Patrick Donovan. Cette indemnité équivaut à une année de rémunérations fixe et variable pour un total de 756 k\$ soit 667 k€ au cours du 31 décembre 2021.

## 15.3 Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants

Obligations contractuelles	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
(en milliers d'euros)			
Ligne de crédit non utilisées	65 000	89 000	89 000
Concours bancaires courants non utilisés	20 000	20 000	20 000
<b>Total des engagements comptabilisés</b>	<b>85 000</b>	<b>109 000</b>	<b>109 000</b>

Axway Software dispose d'une convention de crédit revolving multidevises de 125 M€. Au 31 décembre 2021, 65 M€ sont disponibles (cf. note 11.4).

Au titre des engagements reçus, Axway Software bénéficie d'une ligne de découvert non utilisée de 20 M€.

Au titre des covenants adossés aux lignes de crédit revolving, trois ratios financiers doivent être respectés. Ces ratios sont décrits dans la note 11.5 sur les covenants bancaires.

Au 31 décembre 2021, le Groupe respecte l'ensemble des covenants et engagements contenus dans ce contrat dont les points suivants :

- les impacts de la norme IFRS 16 sont exclus du calcul des ratios,
- l'endettement financier net retenu dans ces calculs ne prend pas en compte la participation des salariés,
- l'EBE consolidé qui est détaillé ci-dessous :

<b>Résultat opérationnel d'activité</b> (Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)	<b>32 908</b>
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations (Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)	10 748
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés (provision pour retraite) (source URD - Note 5.1 Charges du personnel)	311
Autres produits et charges opérationnels (Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)	-2 652
Charges de location (impact de la norme IFRS16) (Source URD - Note 4.2.2 Charges externes)	-5 486
<b>EBE Consolidé</b>	<b>35 829</b>

## 15.4 Nantissements, garanties et sûretés

Aucun nantissement, garantie ou sûreté n'a été consenti par Axway au 31 décembre 2021.

### Note 16 Événements postérieurs à la clôture

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le jour du Conseil d'administration, aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes présentés n'est intervenu.

### Note 17 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2021

Société	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Axway Software	France	-	-	Société mère
Axway Distribution France SAS	France	100%	100%	IG
Axway SAS	France	100%	100%	IG
Axway UK Ltd	Royaume-Uni	100%	99,998%	IG
Axway Ireland	Irlande	100%	100%	IG
Axway Nordic AB	Suède	100%	100%	IG
Axway GmbH	Allemagne	100%	100%	IG
Axway BV	Pays-Bas	100%	100%	IG
Axway Belgium	Belgique	100%	99,9%	IG
Axway Srl	Italie	100%	100%	IG
Axway Software Iberia	Espagne	100%	100%	IG
Axway Software do Brasil LTDA	Brésil	100%	99,99%	IG
Axway Romania Srl	Roumanie	100%	100%	IG
Axway Bulgaria EOOD	Bulgarie	100%	100%	IG
Axway Inc.	Etats-Unis	100%	100%	IG
Axway Pte Ltd	Singapour	100%	100%	IG
Axway Software China	Chine	100%	100%	IG
Axway Ltd	Hong Kong	100%	100%	IG
Axway Pty Ltd	Australie	100%	100%	IG
Axway Switzerland	Suisse	100%	100%	IG

IG : Intégration globale

## Note 18 Honoraires des Commissaires aux comptes

### Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leur réseau

	Mazars						Aca Nexia					
	Montant (HT)			%			Montant (HT)			%		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>												
• Émetteur	147	124	127	33%	31%	33%	132	110	107	70%	65%	62%
• Filiales intégrées globalement	250	263	252	56%	66%	65%	46	50	55	24%	29%	32%
<b>Sous-total</b>	<b>396</b>	<b>387</b>	<b>379</b>	<b>88%</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	<b>178</b>	<b>159</b>	<b>162</b>	<b>95%</b>	<b>94%</b>	<b>94%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>												
• Émetteur*	44	10	10	10%	3%	3%	10	10	10	5%	6%	6%
• Filiales intégrées globalement	9	-	-	2%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>52</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>12%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>
<b>Total</b>	<b>448</b>	<b>397</b>	<b>389</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>188</b>	<b>169</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\*dont : rapport sur les conventions réglementées, revue du rapport de gestion, lettre de fin de travaux, attestation portant sur des ratios financiers, projet Workday pour 2021, revue de la mise en œuvre de la réglementation sur la Taxonomie verte Européenne